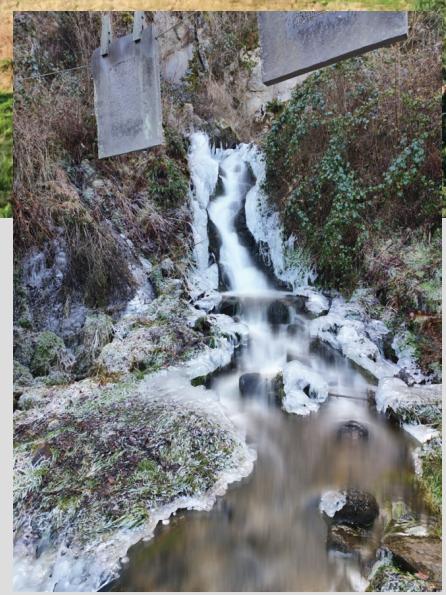
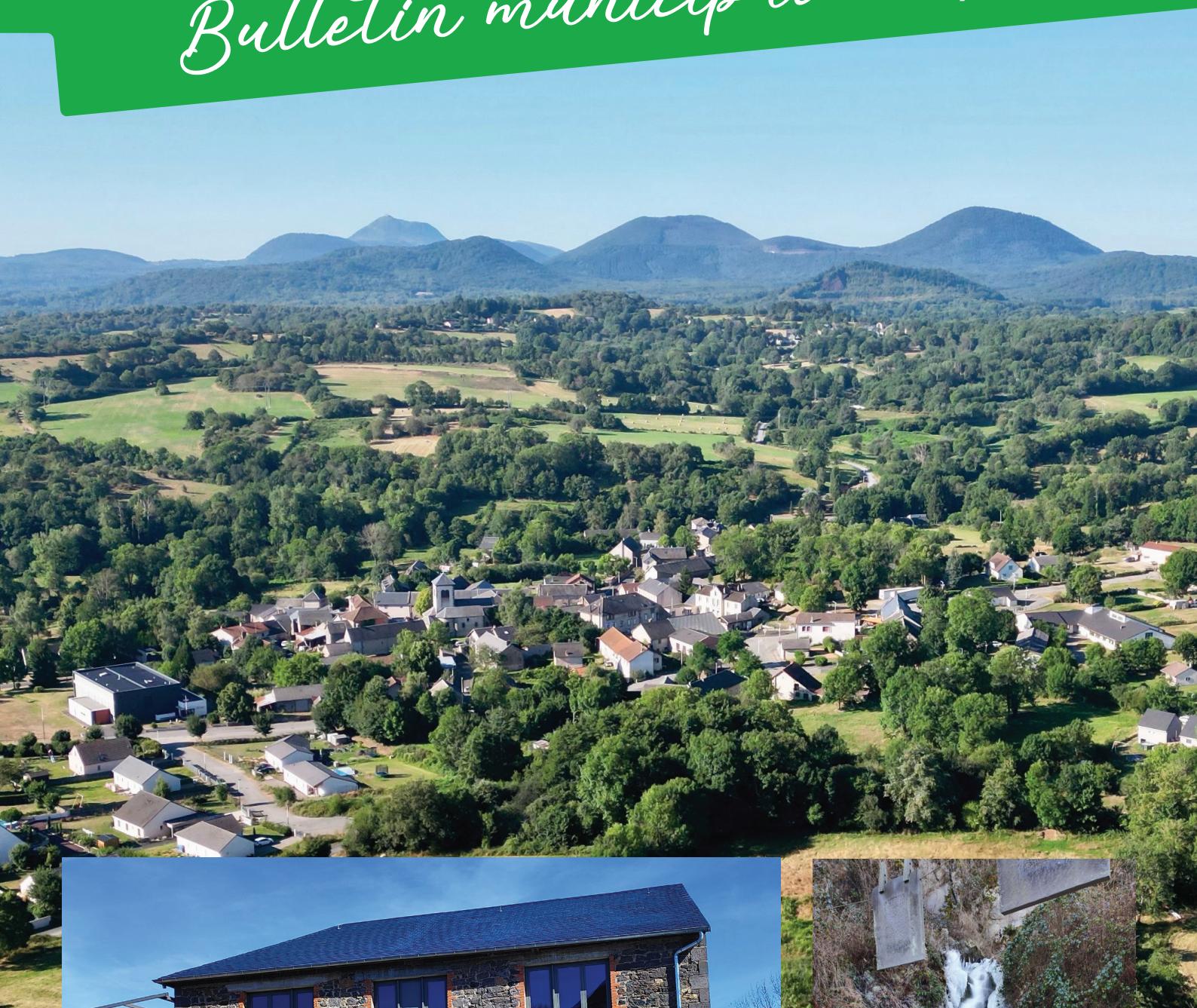


CHARBONNIERES LES VARENNES

Bulletin municipal 2024 / 2025



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- Les employés municipaux
- Départ en retraite de Claude Gilles
- Visite des élus municipaux au Sénat : une rencontre enrichissante avec le sénateur Jean-Marc Boyer

4

4

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5

5



Le mot du maire

Éditorial : Ensemble vers une nouvelle année prometteuse

Je souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, du CCAS et du personnel communal, vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour 2025 : que cette année vous apporte bonheur, santé et réussite.

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses turbulences, tant à l'échelle mondiale que nationale. Sur le plan international, l'instabilité croissante a entraîné des répercussions majeures, notamment une envolée des prix de l'énergie.

En France, nous traversons une période sans précédent sous la V^e République. L'absence de consensus entre les forces politiques fragilise la gouvernance du pays. L'intérêt de la France est bafoué pour laisser place à la politique politicienne.

Face à un niveau d'endettement alarmant, l'État cherche à imposer de nouvelles contraintes aux communes, alors même qu'il peut, contrairement à elles, présenter des budgets en déséquilibre. Dans ce contexte incertain, notre commune demeure un repère essentiel, un pôle de stabilité. Elle garantit la continuité du service public, favorise le lien social et rassemble les bonnes volontés. Plus que jamais, nous devons préserver cet esprit de solidarité et d'engagement au service de notre territoire. Dans ce contexte difficile, nous continuons à investir.

L'année écoulée a été marquée par de nombreux projets ambitieux qui ont renforcé l'attractivité et le dynamisme de notre commune : nous avons une commune jeune, en plein développement.

- **Écoles et jeunesse** : Avec 221 enfants répartis dans 10 classes, l'enfance et la jeunesse ont toujours été une priorité de nos différents mandats. Ce secteur représente d'ailleurs le premier poste de dépenses de la commune. Afin d'accompagner cette croissance, nous avons investi dans la création d'une 5^e classe au Bourg. D'autres améliorations ont également été réalisées, notamment à l'école de Paugnat, avec l'installation d'une clôture autour de l'espace vert à l'arrière et le remplacement des tableaux numériques.
- **Sports et loisirs** : La pratique du sport est également une priorité pour notre commune. Cette année, nous avons investi dans l'éclairage du stade de Paugnat, dans la réfection des douches du stade de rugby et nous avons enfin concrétisé un projet important tant attendu par la jeunesse : la création d'un City stade.
- **Voirie et sécurité** : Réfection de la rue des Sagnes et de la route de La Mazière, installation de chicanes pour réduire la vitesse route d'Enval et enfouissement des réseaux dans plusieurs secteurs.
- **Développement économique** : Avancement des travaux de rénovation de l'ancienne scierie, qui accueillera bientôt une supérette et un logement.
- **Attractivité** : Accueil de nouveaux professionnels dans notre espace médical.

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans une gestion rigoureuse des finances communales et le soutien précieux de nos partenaires institutionnels et financiers.

2025, dernière année du mandat, sera une année charnière marquée par la poursuite de nos engagements : finalisation des travaux de la scierie, nouveaux projets de voirie, poursuite de l'enfouissement des réseaux, préparation du passage du Tour de France... Nous devrons également faire preuve de vigilance face à un contexte national incertain, où la diminution des aides de l'État pourrait impacter notre capacité à mener certains projets.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui contribuent au rayonnement de notre commune :

- Nos associations, toujours plus nombreuses et dynamiques, qui animent notre vie locale,
- Nos commerçants, artisans et entrepreneurs, dont le savoir-faire dépasse les frontières de notre commune,
- Nos sapeurs-pompiers et la gendarmerie, garants de notre sécurité,
- Nos enseignants et l'ensemble du personnel communal, qui travaillent avec dévouement pour le bien-être de tous.

Un merci particulier à mes adjoints, aux conseillers municipaux, et au CCAS pour leur engagement quotidien à mes côtés.

Je souhaite également la bienvenue à celles et ceux qui ont rejoint notre commune cette année. N'hésitez pas à pousser la porte de la Mairie pour échanger ou nous faire part de vos besoins.

2025 s'annonce pleine de promesses, mais, avant tout, prenons le temps de profiter des instants de bonheur que la vie nous offre. Bonne année à toutes et à tous !

Vie municipale

LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Il y a ceux qui sont toujours là pour vous accueillir en Mairie :

Romain ANDRIEU (Secrétaire Général), Maryline PIERRE (Accueil Mairie + La Poste), Sébastien VESVRE (Agent comptable et administratif) et Carole GARDARIN (Agent polyvalent – Urbanisme).

Ceux qui nous garantissent des locaux impeccables :

Pauline BARBEDIENNE, Angélique BRUNIER, Marie-Cécile CALIX FERREIRA, Claude GILLES, Denise LARUE (remplacement), Aurélie LENAT, Delphine LESME.

Ceux qui veillent sur nos enfants :

Accueils périscolaires matin, soir et mercredi / pause méridienne et service de cantine / vacances scolaires : Angélique BRUNIER, Laure BRUNIER (départ fin septembre 2024), Marie-Cécile CALIX FERREIRA, Sandra CHAULET (depuis mars 2024), Claude GILLES (retraite mars 2024), Denise LARUE (remplacement), Florian LELION (Directeur ALSH), Delphine LESME, Julie MIFSUD (remplacement), Cyrielle PARROT, Sylvain PEREIRA, Coralie SAHUT, Sylvia TIXIER.

Les ATSEM : Angélique BRUNIER, Marie-Cécile CALIX FERREIRA, Aurélie LENAT, Delphine LESME, Marie-France PARROT.

Ceux qui sont toujours prêts à intervenir :

Amandine ARTAUD, Gérard BAROUIRON, Christophe BERTRAND, Frédéric BERTRAND.

Aussi, en 2024 :

- les accroissements (temporaires et saisonniers) et remplacements ont amené à solliciter dix agents ;
- neuf contrats d'engagement éducatif (CEE) ont participé à l'accueil durant les vacances scolaires (dont six à qui la commune a permis d'effectuer leur stage pratique BAFA) ;
- deux emplois aidés ont été accompagnés ;
- trois agents contractuels ont été titularisés ;
- Nadine COSTE, accompagnée de stagiaires et de saisonniers, a assuré la saison 2024 du « Manoir de Veygoux ».

DÉPART EN RETRAITE DE CLAUDE GILLES



Après avoir occupé plusieurs postes, pour pallier plusieurs accroissements temporaires d'activité et remplacements, de 2004 à 2009 ; son sérieux, son implication et sa volonté conduisent Claude à obtenir, en 2011, un contrat sur un emploi permanent pour assurer le service de cantine de l'école de Paugnat et l'entretien de plusieurs bâtiments communaux, notamment l'école du Bourg.

En mars 2024, Claude a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle vie !

VISITE DES ÉLUS MUNICIPAUX AU SÉNAT : UNE RENCONTRE ENRICHISSANTE AVEC LE SÉNATEUR JEAN-MARC BOYER



Le 24 septembre dernier, le Maire et les élus municipaux ont eu l'opportunité de se rendre au Sénat. Ils ont pu visiter ce lieu emblématique et échanger avec le sénateur Jean-Marc Boyer ainsi qu'avec toute son équipe.

Une immersion au cœur des institutions démocratiques

Accompagnés par le sénateur Jean-Marc Boyer et son équipe, les élus municipaux ont pu explorer les coulisses du Sénat. Ils ont visité les différentes salles où se tiennent les débats, notamment la célèbre salle des séances, ainsi que les espaces dédiés au travail des commissions. Cette visite leur a offert un aperçu privilégié du quotidien des sénateurs et de leur rôle dans l'élaboration des lois.

Un moment d'échanges et de découvertes

Au-delà de la visite des lieux, la rencontre avec le sénateur Jean-Marc Boyer a constitué le point culminant de cette journée. Les élus municipaux ont eu l'occasion d'échanger directement avec lui sur divers sujets d'actualité et de politique locale.

Cette journée a été à la fois instructive et constructive, renforçant les liens entre les élus municipaux et leurs représentants au Sénat.

Cette journée a été offerte par Monsieur le Maire, à titre personnel, en signe de gratitude envers les élus pour leur engagement et leur travail.

Retour en images

COMMÉMORATION DU 19 MARS - GUERRE D'ALGÉRIE



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



CÉRÉMONIE EN SOUVENIR DU RÉSEAU DE LA RÉSISTANCE « ALLIANCE »



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025

En 2025, la cérémonie des vœux s'est déroulée le 5 janvier à la Maison du Tourisme et des Loisirs de Paugnat. Élus et habitants ont pu partager un verre de l'amitié.



Vivre en sécurité

NOMMAGE DES RUES

Le projet de nommage et de numérotation des villages est désormais achevé. Il reste cependant quelques plaques à retirer en Mairie. En parallèle, les services ont enregistré la quasi-totalité des adresses dans la base officielle, ce qui facilitera les livraisons et renforcera la sécurité des habitants.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX : AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE

La modernisation de nos infrastructures se poursuit avec l'enfouissement des réseaux aériens dans plusieurs secteurs de la commune. Actuellement, les travaux concernent la rue de la Grande Fontaine et la route de la Védrine, à Paugnat.

Ces aménagements visent à dissimuler les réseaux électriques et de télécommunication, offrant ainsi un environnement plus esthétique, tout en renforçant la sécurité et la fiabilité de ces infrastructures.

Conscients des nombreux bénéfices de ces initiatives, nous avons d'ores et déjà planifié la poursuite des travaux d'enfouissement pour l'année 2025.

Nous remercions les riverains pour leur compréhension et leur patience durant les travaux en cours.

SÉCURITÉ SUR NOS ROUTES: UNE PRIORITÉ POUR TOUS



Cette année, des **chicanes** ont été installées sur la **route d'Enval**, un axe fréquemment emprunté où des vitesses excessives avaient été signalées. Ces aménagements ont pour objectif de réduire efficacement la vitesse des véhicules tout en encourageant une conduite plus responsable.

Nous recevons régulièrement des demandes pour l'installation de ralentisseurs sur différentes routes de la commune. Bien que nous comprenions ces préoccupations et leur légitimité, il est important de rappeler que de tels aménagements ne peuvent pas être installés partout.

La sécurité de tous reste notre priorité. En complément des dispositifs déjà en place, nous appelons chacun à faire preuve de vigilance et à respecter les limitations de vitesse. Ensemble, faisons de nos routes des espaces où chaque usager peut circuler en toute sérénité.

TRAVAUX VOIRIE - LA MAZIÈRE

L'aménagement des routes reste une de nos principales préoccupations !

Zoom sur les travaux de voirie reliant la Mazière au bourg de Charbonnières-les-Varennes :



Montant des travaux 146 873,05 € HT (soit 176 247,66 € TTC)

Montant des subventions

- **Conseil Départemental 63 : 40 %**
soit **57 108 €**
- **RLV (fond de concours) : 30 %**
soit **42 830,65 €**

Nous remercions le **Conseil Départemental 63** et **RLV** pour leur soutien financier.

UN NOUVEL ABRIBUS - LA MAZIÈRE



Un nouvel abribus a été installé dans le village de la Mazière. Cet abribus est 100% financé par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et les travaux à 80 % (soit 1 189,50 € TTC à la charge de la commune).

Préserver notre environnement

LES HABITANTS MOBILISÉS pour la journée de nettoyage



Le 21 septembre, notre commune a organisé sa traditionnelle journée de nettoyage, réunissant plus de 35 participants déterminés à agir pour la préservation de notre environnement.

Armés de gants, de sacs-poubelles et d'une bonne dose d'énergie, les volontaires ont parcouru routes, rues, parcs et autres espaces publics pour ramasser différents déchets : valise abandonnée, cintres, chaussures, et une quantité importante de mégots de cigarette.

Pour remercier les participants de leur mobilisation et de leur dévouement, la Mairie a offert un **apéritif dinatoire**, un moment convivial qui a permis à tous de se retrouver et de partager leurs impressions sur cette belle initiative.

Nous adressons un immense merci à tous les participants pour leur engagement.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle journée du nettoyage.



Préserver notre environnement

CALENDRIER DES COLLECTES



CALENDRIER DES COLLECTES 2025

Charbonnières les Varennes

Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 M Férié 01	1 S	1 S	1 M	1 J Férié	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M 06	5 M 10	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M 19	7 S
8 M 02	8 S	8 S	8 M	8 J Férié	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M 15	9 V	9 J Férié
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M 24
12 D	12 M 07	12 M 11	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M 20	14 S
15 M 03	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M 16	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M 25
19 D	19 M 08	19 M 12	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 J Férié	21 M 21	21 S
22 M 04	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M 17	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M 09	25 M	25 V	25 D	25 M 26
26 D	26 M	26 M 13	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M 29	28 S
29 M 05	29 S	29 S	29 M	29 V	29 D
30 J	30 D	30 D	30 M 18	30 V	30 L
31 V	31 L	31 L		31 S	

JEUDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert

Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte

Je rentre le bac une fois vidé



Je sors mon bac quand il est plein

Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine

Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 M	1 V	1 L	1 M 40	1 S Férié	1 L
2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 J	3 D	3 M 36	3 V	3 L	3 M 49
4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V	5 D	5 M 45	5 V
6 D	6 M 32	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 V	8 L	8 M 41	8 S	8 L
9 M 28	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 J	10 D	10 M 37	10 V	10 L	10 M 50
11 V	11 L	11 J	11 S	11 M Férié	11 J
12 S	12 M	12 V	12 D	12 M 46	12 V
13 D	13 M 33	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L Férié	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V Férié	15 L	15 M 42	15 S	15 L
16 M 29	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M 38	17 V	17 L	17 M 51
18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V	19 D	19 M 47	19 V
20 D	20 M 34	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 L	22 M 43	22 S	22 L
23 M 30	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M 39	24 V	24 L	24 M 52
25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J Férié
26 S	26 M 35	26 V	26 D	26 M 48	26 V
27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 L	29 M 44	29 S	29 L
30 M 31	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M 01
31 J	31 D	31 V		31 M	



Le nettoyage de mon bac est à ma charge

Je contacte le SBA en cas de déménagement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre

Je dépose mes déchets verre et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit). Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac

Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins

SBA VOUS INFORME

SBA : un nouvel outil pour vous accompagner encore plus dans le tri de vos déchets.



Le SBA investit et innove sur son territoire pour sensibiliser aux bons gestes de tri, avec un nouveau dispositif d'intelligence artificielle sur les bennes. En cas d'identification de déchets non conformes, un ambassadeur du tri prend contact avec l'usager pour l'accompagner vers les bonnes pratiques.

Le tri : un jeu d'enfants

JAMAIS DE SACS-POUBELLES !

Dans le bac jaune, les emballages se jettent en vrac.

Attention, si vos emballages sont jetés dans des sacs noirs, ils seront identifiés comme des erreurs de tri et vont polluer tout le contenu du camion.

100 % des emballages ménagers et des papiers se trient et se recyclent.

Seuls les emballages et les papiers, cartons sont autorisés dans le bac jaune, briques alimentaires, bouteilles, flacons, pots et barquettes en plastique ou en polystyrène d'emballage alimentaire, emballages métalliques (barquettes, canettes, bidons, boîtes de conserve, aérosols...), emballages en papier et carton, films alimentaires et petits emballages, sacs en plastique souple, polystyrène de calage, les papiers et cartonnettes, journaux, magazines et prospectus.

Trions mieux ensemble

En diminuant les erreurs de tri, nous avons tous à y gagner. Pour l'environnement déjà, en économisant nos matières premières et en favorisant le recyclage. Pour notre cadre de vie aussi. Pour nos budgets enfin, en économisant sur les coûts de traitement des déchets.

Des erreurs qui ruinent toute la chaîne du recyclage

En 2023, 2 354 tonnes de déchets non recyclables se sont retrouvées par erreur sur la chaîne du tri, soit 14,2 kg/hab !

Ces déchets non recyclables constituent un enjeu environnemental et financier conséquent pour la collectivité. Chaque année, cela représente plus de 1 500 000 euros. Sur la chaîne de tri, ces déchets non conformes ont des effets nocifs et peuvent même dans certains cas souiller l'ensemble d'une benne de collecte. Ils doivent être exclus puis acheminés vers les autres filières de traitement des déchets, ce qui nécessite un double transport. Limiter les erreurs de tri est donc un véritable enjeu pour réduire le coût des déchets.

Cet investissement est subventionné par l'éco-organisme CITEO.

SBA : OPÉRATION ZÉRO ENCOMBRANT

Le SBA propose un nouveau service de collecte des encombrants à domicile, sur simple appel téléphonique au tarif de 30 euros.

Le Syndicat du Bois de l'Aumône proposera à partir du 13 janvier 2025 un service de collecte des encombrants, en porte-à-porte, à destination des personnes qui ne peuvent se rendre en déchèterie.

Simple comme un coup de fil

Vous souhaitez évacuer des encombrants ? Une inscription est obligatoire.

- Contactez le SBA 04 73 647 444 du lundi au samedi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h,
- Précisez la liste des encombrants à évacuer (dans le respect des déchets autorisés, dans la limite de 3m³ et avec un minimum de 0,5m³),
- Un rendez-vous vous sera proposé sous un délai d'un mois maximum, pour l'enlèvement à votre porte au jour et à l'heure définis, de vos déchets (le rendez-vous sera ensuite confirmé par le prestataire),
- Le SBA sous-traite cette prestation à une association d'insertion par le travail, qui se rendra à votre domicile,
- Un bon d'enlèvement vous sera remis et une facture de 30 euros vous sera transmise par le Trésor Public.

Les encombrants concernés :

Sont admis les déchets suivants :

- Électroménager (Réfrigérateur, congélateur, four, lave-linge, ordinateur, télévision ...),
- Petit électroménager (Four micro-ondes, robot ménager ...) (de plus de 0.5m³),
- Meubles,
- Vélos ou trottinettes (dans le cas de véhicules électriques, les batteries devront impérativement être enlevées par l'usager et ne seront pas collectées dans le cadre de la collecte des encombrants),
- Literie,
- Matelas,
- Matériel de sport,
- Autre objet non dangereux excédant la taille du coffre d'une voiture.

Les interdits :

- Produits dangereux ou toxiques (médicaments, bouteilles de gaz, extincteurs, peinture, etc.),
- Pneumatiques,
- Déchets verts et alimentaires,
- Armes, munitions, artifices,
- Ivoire, corail,
- Gravats,
- Matériaux,
- Véhicules hors d'usage (y compris les 2 roues motorisés),
- Pulvérulents (poussière, sable, gravats, produits de démolition, etc),
- Déchets contaminés par puces, mites, punaises, etc.

Que deviennent mes encombrants ?

Une fois collectés, les encombrants seront prioritairement destinés au réemploi ou à défaut seront évacués vers l'éco-organisme compétent, comme par exemple pour les meubles en mauvais état pris en charge par Ecomaison pour être recyclés.



INFORMATION SUR LE CHANTIER D'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS ANCIENS PAR LA SOCIÉTÉ DES EAUX DE VOLVIC

Suite à la découverte en 2022 de déchets anciens sur la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Cheires et grottes de Volvic et sur une zone limitrophe, la Société des Eaux de Volvic (SEV) a engagé des travaux de réhabilitation des parcelles, après autorisation des autorités compétentes (État et Région). Une première phase de travaux a été réalisée entre septembre 2023 et mars 2024 sur la zone située en dehors de la réserve naturelle. Celle-ci servira de plateforme technique de tri et de stockage lors des travaux d'enlèvement des déchets dans la réserve qui ont débuté le 21 octobre 2024.

En qualité de propriétaire des terrains concernés par ces dépôts, la SEV a mandaté des entreprises spécialisées pour proposer un plan de réhabilitation des parcelles et réaliser le tri et l'enlèvement de ces déchets. Ceux-ci correspondent majoritairement à du verre et du plastique.

En tant que gestionnaire de la réserve naturelle depuis 2014, la LPO AuRA joue un rôle d'accompagnement technique dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces travaux de restauration, en lien étroit avec les autorités compétentes (Région, DREAL, DDT...).

Les dépôts sont aujourd'hui enfouis sous des plantations d'arbres exotiques (Aulnes de Corse, Robiniers faux-acacia, Pins noirs d'Autriche). Les phases d'enlèvement et de traitement des déchets seront alors suivies d'une phase de restauration des milieux. Celle-ci a pour ambition de favoriser, voire d'augmenter, la capacité d'accueil du site pour la biodiversité.

Les travaux dans la Réserve Régionale Naturelle (suppression des arbres exotiques, enlèvement de la terre contenant les déchets puis remise en état) auront lieu en 2 phases : une première d'octobre 2024 à mars 2025 et une seconde de mi-septembre 2025 à février 2026.

Des mesures exigeantes pour limiter les impacts sur la biodiversité :

Afin de diminuer les impacts sur la biodiversité et les milieux, plusieurs mesures d'évitement et de réduction de ces impacts seront rigoureusement appliquées durant toute la durée du chantier. Celles-ci ont été établies par un bureau d'études environnementales mandaté par la Société des Eaux de Volvic avec l'appui technique de la LPO AuRA, gestionnaire du site. Leur bonne application sera contrôlée durant la phase travaux.

Parmi ces mesures, on peut, entre autres, citer :

- **L'adaptation des périodes de travaux :** uniquement en automne-hiver (hors période de reproduction des espèces).

Travaux de nuit interdits (enjeux chauves-souris),

- **La protection** des arbres remarquables et des habitats sensibles,

- **L'installation de barrières de protection** pour amphibiens (enjeu Salamandre tachetée),

- **La réduction des emprises de terrassement,**

• Le contrôle du risque de pollution accidentelle et d'introduction d'espèces **exotiques envahissantes** (entretien et suivi régulier des engins, etc.),

- **L'installation d'aménagements favorables à la petite faune** (tas de bois, etc.)...

Après la réhabilitation des zones, des suivis écologiques et de la qualité des eaux seront mis en œuvre sur plusieurs années.

Selon les différentes études menées, ces déchets n'impactent pas la qualité des cours d'eau ni l'eau minérale naturelle de Volvic qui est contrôlée quotidiennement.

À quoi ressemblera la zone après travaux ?

Le sol remis en état sera reprofilé pour avoir un aspect le plus naturel possible, avec des microreliefs (se rapprochant de ce qui existe sur le territoire). Pour permettre une cicatrisation plus rapide des fonctionnalités écologiques, une re-végétalisation des zones sera faite à partir d'espèces locales (marque Végétal local) et quelques arbres seront plantés. Le principe de libre évolution des milieux sur la réserve sera ensuite appliqué. Le couvert forestier devrait se réinstaller naturellement, augmentant ainsi sa résilience.

Quelles conséquences pour les usagers du site durant les travaux ?

Durant les travaux (d'octobre 2024 à mars 2025 et de mi-septembre 2025 à février 2026) :

- La zone d'intervention sera entièrement clôturée par mesure de sécurité.

• La route dite « Chemin du Viallard » sera condamnée et interdite d'accès à tout usager.

- **Le Sentier du Rhinolophe ne sera plus accessible.**

• Certaines bornes de courses d'orientation ne seront plus accessibles (se rapprocher de la Société des Eaux de Volvic, gestionnaire du parcours d'orientation).

Des tracés alternatifs et une signalétique adaptée ont été installés sur place par la Société des Eaux de Volvic et la LPO.

En cas de question complémentaire, les équipes de la Société des Eaux de Volvic se tiennent à votre disposition pour y répondre à ce numéro : 0800 125 125.



Exemple de boisement amené à recoloniser la zone

S'épanouir ensemble

RETOUR SUR LE MARCHÉ DE NOËL : un moment magique pour petits et grands !



Comme chaque année, la Mairie a eu le plaisir d'organiser son traditionnel marché de Noël.

Pour cette édition, une trentaine d'exposants ont enchanté les visiteurs avec une grande variété de produits. Décorations festives, bijoux uniques, foie gras, chocolats artisanaux, jus de pomme local, huîtres, marrons grillés : il y en avait pour tous les goûts !

L'animation de la journée a été brillamment assurée par **Daphné** qui a su apporter une touche de magie et d'énergie supplémentaire à l'événement, captivant petits et grands tout au long de la journée.

Les associations de parents d'élèves ont également contribué à cette journée en proposant des ateliers créatifs, très appréciés des enfants, et l'incontournable pesée du panier garni, qui a suscité la curiosité et les pronostics de chacun.

Cerise sur le gâteau : la visite du Père Noël a ravi les plus jeunes. Petits et grands ont pu immortaliser ce moment magique en prenant une photo en sa compagnie, un souvenir précieux pour toute la famille.

Nous remercions chaleureusement tous les exposants, associations et bénévoles qui ont contribué à faire de cet événement un succès. Ce marché de Noël reste un rendez-vous incontournable qui illustre à merveille l'esprit de notre commune : le partage, la proximité et la convivialité.

Nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



POURSUIVRE NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES

REPAS DES AÎNÉS

La commune demeure active et engagée, notamment grâce aux initiatives portées par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et aux nombreuses animations organisées tout au long de l'année.

Comme le veut la tradition, les élus et les bénévoles du CCAS de Charbonnières-les-Varennes ont convié les habitants de plus de 70 ans à un repas chaleureux et convivial. Cet événement, très attendu, a été unanimement salué par les participants, qui ont apprécié autant la qualité du repas que l'ambiance festive qui régnait.

Pour les personnes n'ayant pu assister à cette journée, un colis gourmand a été délicatement remis à domicile, témoignant de l'attention portée à tous les aînés de la commune.



ADHÉSION AU CLIC

La Mairie adhère au CLIC pour que chaque habitant de plus de 60 ans puisse avoir accès à un ensemble de services et d'ateliers.

Qu'est-ce que le CLIC ?

« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil Départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. Notre commune est couverte par le CLIC Riom Limagne Combrailles.

À qui s'adresse le CLIC ?

Toutes les personnes de plus de 60 ans peuvent bénéficier gratuitement des activités proposées.

Quelle est la finalité du CLIC ?

Les différentes interventions du CLIC permettent le maintien à domicile dans les meilleures conditions.

Quand faire appel au CLIC ?

Pour toute demande d'information concernant les services d'aide à domicile, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, les aides financières possibles, contactez le CLIC ; une assistante sociale et une psychologue sont à votre écoute sur demande. Pour participer à différents événements et ateliers sur la commune, il suffit de vous inscrire auprès du CLIC. TOUS LES SERVICES SONT ENTIÈREMENT GRATUITS.

Quels ateliers peut proposer le CLIC ?

- Gym plaisir tous les mardis 14h00-15h00 à la maison des loisirs à Paugnat,
- Ateliers jeux, nutrition, balades à vélo, marche nordique, aquagym, etc.,
- Ateliers santé via Skype.

Qui finance le CLIC ?

Le CLIC relève d'une mission de service public déléguée par le Conseil Départemental et portée par l'association réseau senior qui détient également un dispositif d'accompagnement de L'ARS, la CARSAT et la conférence départementale des financeurs.

Contact par téléphone ou par mail :

CLIC : 51 rue Lafayette 63200 Riom
04 73 33 17 64 / Secrétariat@clic-riom.fr
www.clic-riom.fr



CONTINUER NOTRE ENGAGEMENT FORT en faveur des associations !

FORUM DES ASSOCIATIONS 2024

Chaque année, la Mairie organise le Forum des associations, une journée dédiée à la découverte ou à la redécouverte de la richesse et de la diversité du tissu associatif local.



UN ÉCLAIRAGE POUR LE TERRAIN DE FOOTBALL : UNE AVANCÉE POUR NOS SPORTIFS

Nous sommes heureux de vous annoncer l'installation de l'éclairage du terrain de football, un projet attendu et désormais réalisé, au bénéfice des sportifs de notre commune.

Ce projet, d'un coût total de 80 000 €, a été rendu possible grâce à une collaboration financière efficace :

- 50 % des coûts ont été pris en charge par le syndicat,
- Une subvention de 15 000 € a été apportée par la région,
- Une aide de 10 000 € a été allouée par la Fédération Française de Football (via son fonds d'aide au foot amateur fafa),
- Enfin, la commune a assuré un reste à charge de 15 000 €.

Cet investissement permet d'offrir des conditions optimales pour les entraînements et les compétitions, notamment en soirée. Il s'inscrit dans notre volonté d'accompagner le développement du sport local et d'améliorer les infrastructures à disposition des clubs et des habitants.

Ce nouvel éclairage est déjà très apprécié par les membres du club, qui peuvent désormais pratiquer leur discipline dans un **environnement moderne et sécurisé**.

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS

Le dynamisme de la vie associative fait partie des atouts de notre commune. Aux côtés des responsables et des bénévoles, la Mairie s'engage et accompagne toutes les initiatives par le biais de subventions ou de soutien logistique (gratuité des salles pour l'organisation des évènements).

16 075 € ont été versés aux associations

AFN	220 €	Parents d'élèves Bourg	700 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	900 €	Parents d'élèves Paugnat	700 €
CEPIV	200 €	RCCP Rugby	1700 €
Club Amitié	400 €	RCCP Foot	1700 €
Comité des Fêtes Paugnat	3000 €	Société de Chasse	150 €
Conscrits	305 €	Vulcano Country	200 €
Coop. Scolaire Bourg	990 €	Good bad Charbo	300 €
Coop. Scolaire Paugnat	1060 €	Le poney des Volcans	400 €
G' Équilibre	900 €	Association Douhady en fête	300 €
Mains de femmes	250 €	En'Corps	700 €
Divers			1000 €

Vous êtes une nouvelle association et vous souhaitez bénéficier de subventions ?

N'hésitez pas à contacter la Mairie en présentant votre attestation d'assurance et votre déclaration d'enregistrement.

Pour recevoir l'intégralité de la subvention, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Assister au forum des associations et à la cérémonie de vœux,
- Fournir le bilan financier de l'année précédente à la Mairie.

Zoom SUR LES ASSOCIATIONS

BARAILLE

Baraille, c'est du swing, du blues et de la chanson française. Nous sommes un groupe de 5 musiciens.

Cette année 2024, nous avons animé divers marchés de producteurs à ST-PRIEST-DES-CHAMPS et fait une animation musicale pour l'association des parents d'élèves de CHARBONNIÈRES-LES-VARENNES.

Nous avons donné un apéro-concert à la fête votive de DOUHADY en juillet.

Pour tous renseignements, contactez :

Jean-François, DUPOUHEY, 06.80.26.57.44
ou Gérard LHOPITAL : 06.81.66.38.40



JUDO

« Depuis 2013, la section judo de Charbonnières-les-Varennes ne cesse de se développer. Les jeunes judokas de la commune ont la chance de pouvoir s'entraîner dans la salle Marengo, évitant ainsi de devoir se rendre à Volvic. L'effectif est passé d'une quinzaine de pratiquants à plus de 30. Personnellement, j'apprécie particulièrement de m'entraîner dans cette salle conviviale, entouré d'enfants pleins de joie et de bonne humeur chaque lundi. »

Alexia Thevenot, professeur diplômée d'état.



YOGA

Les séances de yoga se déroulent de septembre à juin le mardi à la salle Marengo.

Deux créneaux sont proposés :

17h30-19h00 ou 19h15-20h30

Que vous soyez débutants ou expérimentés, nous vous accueillerons avec plaisir pour une séance d'essai.

BIBLIOTHÈQUE

L'année 2024 a été bien animée à la bibliothèque de Charbonnières-les-Varennes.

Nous avons proposé aux enfants de Paugnat et de Charbonnières-les-Varennes des contes, des ateliers de jeux avec «La Vache Carrée», une initiation aux échecs, la découverte de l'orgue de barbarie.

Le service de réservation pour les documents fonctionne bien, vous pouvez faire venir un ou plusieurs documents d'une autre bibliothèque.

La carte d'inscription est gratuite.

Heures d'ouverture :

- Mardi : 16 heures à 18 heures,
- Jeudi : 16 heures à 18 heures,
- Samedi : 10 heures à 12 heures.



APE de Paugnat

L'APE (Association des Parents d'Élèves) de l'école de Paugnat, c'est 22 parents bénévoles motivés et impliqués pour récolter des fonds, et ainsi financer des projets pédagogiques à l'école et organiser des évènements festifs pour les enfants.

L'année 2024 a été marquée par 3 actions-phares, qui illustrent parfaitement les missions de l'association :

- Les CE et CM sont partis 3 jours en voyage scolaire de fin d'année aux Châteaux de la Loire en juin 2024, grâce à la participation de l'APE à hauteur de 5000 euros et au soutien précieux du Comité des Fêtes pour 1000 euros. Les fonds collectés ont également permis d'offrir des cadeaux aux classes pour Noël (jeux de billes, puzzles et jouets d'empilage en bois, échasses, train en bois, étal de marchand, bilboquets en mousse...).
- Festikids, co-organisé avec l'APE du Bourg, a été reconduit sur le thème des olympiades pour sa 2^e édition en mai 2024 et s'est clôturé par un concert de l'orchestre de l'école municipale de musique de Volvic. La boum d'Halloween est désormais un rendez-vous annuel auquel vous êtes de plus en plus nombreux à participer, redoublant d'imagination dans les déguisements et maquillages. Enfin, la venue du Père Noël à l'école a été immortalisée cette année par la vente de mugs personnalisés, en plus de la traditionnelle photo.
- La bourse aux jouets mi-novembre a été une belle réussite pour sa 1^{ère} édition, de quoi donner l'envie de la renouveler en 2025 ! L'APE s'est aussi illustrée, lors de la fête patronale, par sa créativité et sa capacité à mobiliser les familles qui ont confectionné des rames pour embarquer à bord de notre aviron.

En 2024, le Bureau a été également renouvelé, désormais composé de Victoria ROUSSET-THIRY Présidente, Sandy DE BORTOLI Vice-Président, Laurent VIRIVAU Trésorier, Sarah LAURENT Vice-Trésorière, Natacha CIRILLO Secrétaire, Laura BOISSIER Vice-Secrétaire et Cédric TATUSZKA Responsable animations.

En 2025, l'APE de Paugnat repart sur cette dynamique en renouvelant les évènements habituels : vente de fromages et de sapins, grille de Pâques, vide-grenier et marché de producteurs et artisans...

Cette activité associative est dense, mais indispensable pour financer les projets pédagogiques de nos enfants ! Toute aide est la bienvenue : de la réalisation d'un gâteau lors d'un évènement, en passant par un coup de main pour décorer la salle avant la boum d'Halloween, ou en venant simplement profiter de la bonne ambiance d'un évènement en consommant à la buvette !



GOOD BAD Charbo

Pour sa 4^e année consécutive, le club de Badminton amateur de Charbonnières compte 31 adhérents et maintient son activité grâce au bouche à oreille et un bel article sur le journal *La Montagne*.

Encore cette saison, nous avons été reçus chaleureusement par le Club des Ancizes pour un interclub amical.

Pour favoriser la cohésion de groupe, Good Bad charbo propose des temps de convivialité tels que la galette des rois, un restaurant et l'initiation au Bad pour les familles de nos adhérents.

Le bureau a été voté à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale le 5/09/2024 et reste inchangé : Gillian Guédin en qualité de Présidente, Céline Thiel de Trésorière et Léa Ferroud-Plattet de Secrétaire.

Nous vous accueillons les mardis de 18h à 21h30 et les jeudis de 20h30 à 22h30 à la salle Desaix.

Renseignements au 0624862418 ou par mail à goodbadcharbo@gmail.com



APE du Bourg de Charbonnières-les-Varennes

L'APE du Bourg de Charbonnières-les-Varennes compte près de 25 membres actifs.

Notre équipe est souriante, dynamique et très impliquée dans l'organisation de manifestations pour les enfants de notre école.

Nos manifestations : tombola, boums pour Halloween et Carnaval, participation à la fête patronale avec le char de l'APE que nous fabriquons chaque année de nos propres mains, kermesse, Festikids...

Les recettes liées à tous nos événements permettent le financement de goûter comme à Noël ou pour la galette des rois.

Les recettes participent également au financement de cadeaux de noël pour chaque classe et aux sorties scolaires.

L'an dernier, à la fin de l'année scolaire, l'APE a offert à chaque enfant de primaire une place de cinéma et à chaque enfant de maternelle une entrée au parc Mirabel.

Pour la deuxième année, au vu du succès de la première édition, nous organiserons de nouveau une fête du printemps (le 29 mars 2025), événement ouvert à tous. Défilé déguisé, feu de M. Carnaval, repas, musique et bonne humeur seront au programme.

Cette année, la nouveauté sera la kermesse qui sera organisée un samedi et sur une journée entière.

Pour tout cela, plus nous serons nombreux et plus les possibilités seront grandes. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.



EN'CORPS

Notre association sportive et artistique a ouvert ses portes en septembre 2023.

Nous proposons diverses activités :

- Danse Moderne Jazz (4 niveaux) le lundi, mardi : cours animé par Clément Robalo
- Zumba : le lundi de 19h30 à 20h30 : cours animé par Clément Robalo
- Chant : le jeudi de 19h00 à 20h00 : cours animé par Orlane Stepien

L'association rencontre un vif succès avec plus de 105 adhérents.

Tout au long de la saison, nous pourrons vous proposer des animations complémentaires, ouvertes à tous où vous pourrez découvrir le travail mené durant un moment très convivial :

- Le samedi 9 mars à 20h30 : un dîner spectacle - salle Desaix
- Le vendredi 21 juin, pour la fête de la musique, à 19h00 : Afterwork - salle des Loisirs de Paugnat
- Le samedi 29 juin à 20h30 : spectacle de danse - salle Desaix

Le bureau, qui est composé de Stéphanie SCHMITT présidente, Clément ROBALO vice-président, Eric SCHMITT trésorier et Hélène VIVIEN secrétaire, sera ravi de vous accueillir au sein de cette nouvelle association !



RCCP FOOT : une année en clair-obscur au RCCP

Pour le groupe senior masculin, la saison 2023-2024 a été une saison de transition en championnat et les deux équipes ont connu des fortunes diverses. L'équipe première, menée par Thibault Sahut et Denis Burlaud, a joué les premiers rôles pendant une longue partie de la saison mais quelques contre-performances lui ont barré la route de l'accession en régionale. La saison est malgré tout positive, l'équipe terminant à la seconde place de son groupe derrière Franc-Rosier.

L'équipe réserve, menée par Julien Gaucher et Guillaume Herment, a continué à animer le championnat de troisième division, avec une équipe formée de jeunes espoirs et de joueurs aguerris. Elle termine en milieu de classement, à une honorable 6^e place.



De manière notable, les seniors filles, coachées par Dimitri de Macedo et Alex Antunes, ont poursuivi leur progression. Le jeu comme les résultats s'en ressentent : c'est désormais une équipe plus à l'aise et plus efficace qui a remporté cinq matches dans sa compétition (pour autant de défaites).

La grande satisfaction de la saison est venue de la coupe départementale Gérard Faure. L'équipe fanion a remporté le trophée après un match enlevé à la Bourboule contre Franc-Rosier, leurs grands rivaux cette année. Le match a été à l'image des Paugnazais et de leurs valeurs : respect, beau jeu, solidarité et combativité pour l'emporter largement (6-2) et finir la saison en beauté.

La saison 2024-2025 est désormais bien entamée et dans la lignée de la précédente pour la première de Denis Burlaud qui joue les premiers rôles. L'équipe réserve, désormais sous les ordres de Lionel Dugour et Bruno Durel, connaît plus de difficultés avec un groupe largement remanié à l'intersaison. Les féminines, renforcées par des recrues expérimentées, maintiennent leur dynamique et leurs progrès, dont témoignent des résultats de plus en plus positifs et la lutte pour la première place de leur groupe.

Cette année encore, le RCCP et ses deux présidents, Vincent Bertin et Thibault Sahut, remercient la mairie et l'ensemble de ses partenaires, notamment pour le financement de l'éclairage du terrain d'honneur, permettant de jouer les samedis soir. Ils vous donnent rendez-vous pour un apéro-concert le 5 avril, le concours de pétanque le 24 mai et la fête patronale en juin.

MAINS DE FEMMES : activités de travaux manuels

Nous nous réunissons dans une ambiance conviviale sur l'un ou l'autre des deux créneaux :

- le mercredi à partir de 18h (salle Marengo). Les séances s'adressent aux adultes (hommes et femmes)
- le samedi de 9h30 à 17h une fois par mois (environ)



Chacun est libre de faire l'activité qu'il choisit, pour l'instant il s'agit principalement de couture et de scrapbooking (un travail de carton et papier pour réaliser des albums et ou des articles tel qu'un porte bloc-notes).

Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de proposer des projets à réaliser ensemble sur une ou plusieurs séances, sans obligation.

Nous serions contentes d'accueillir quelques nouveaux membres pour nous accompagner dans ces activités ou sur d'autres types de travaux manuels comme le tricot, le crochet ou la broderie.

Présidente : Gillian GUEDIN - 06 50 43 00 12

Trésorière : Corinne SENNEPIN - 06 70 35 51 97

LE XV DES COMBRAILLES : un club de rugby en pleine croissance

Le club de rugby XV des Combrailles, fruit de l'entente entre le RCCP Rugby et le CS Manzat, continue de faire vibrer les amateurs de rugby de notre région. Basé à Charbonnières-les-Varennes et Manzat, ce club dynamique ne cesse de se développer et de se distinguer dans les compétitions régionales.

L'équipe senior du XV des Combrailles participe activement au championnat de Régionale 3, offrant des performances remarquables et un esprit d'équipe exemplaire. Le club met un point d'honneur à promouvoir les valeurs du rugby : respect, solidarité et dépassement de soi.

Fin de saison dernière pour les seniors :

La saison dernière a été marquée par des performances remarquables de l'équipe senior du XV des Combrailles. L'équipe a terminé en tête de sa poule en Régionale 3, se qualifiant ainsi pour les phases finales. Leur parcours les a menés jusqu'aux 32^e de finale du Challenge de France, où ils ont livré un match acharné contre Saint-Aubin-de-Médoc.

Début de la nouvelle saison :

La nouvelle saison s'annonce prometteuse pour le XV des Combrailles. Les seniors ont débuté leur campagne en Régionale 3 avec enthousiasme et ambition. Les premiers matchs ont montré une équipe soudée et déterminée à se maintenir à ce niveau de compétition. Les objectifs pour cette saison sont clairs : finir dans les 4 premiers de leur poule et se qualifier pour les phases finales. Les supporters peuvent s'attendre à des rencontres passionnantes et à de belles performances tout au long de la saison.

Présentation de l'école de rugby DROP 63 :

L'école de rugby DROP 63 est le vivier de jeunes talents du XV des Combrailles. Elle accueille les enfants dès l'âge de 5 ans et leur propose une formation complète et adaptée à chaque catégorie d'âge. Les entraînements se déroulent au stade municipal des Ancizes, offrant un cadre idéal pour l'apprentissage et la pratique du rugby.

Les catégories de l'école de rugby DROP 63 sont les suivantes :

- -6 ans (nés en 2019-2020)
- -8 ans (nés en 2017-2018)
- -10 ans (nés en 2015-2016)
- -12 ans (nés en 2013-2014)
- -14 ans (nés en 2011-2012)

Les jeunes joueurs bénéficient d'un encadrement de qualité, assuré par des éducateurs passionnés et expérimentés. L'objectif est de leur transmettre les fondamentaux du rugby tout en favorisant leur épanouissement personnel et collectif.

Rejoignez-nous !

Que vous soyez un joueur en herbe ou un supporter enthousiaste, le XV des Combrailles et l'école de rugby DROP 63 vous accueillent à bras ouverts. Venez partager avec nous la passion du rugby et contribuer à la dynamique de notre club.

Le Mot du Président – Dylan Thevenet

« Notre club a connu des moments plus compliqués mais, avec persévérance et passion, aujourd'hui nous avons pour objectif de construire quelque chose dans la durée et de continuer de faire vivre ce rugby dans notre clocher. Des objectifs concrets sont en cours et sont prometteurs pour les années à venir. Nous sommes très fiers d'avancer dans ce projet et nous vous accueillerons avec plaisir pour vous aiguiller, vous expliquer, et vous faire découvrir cette passion qui nous anime tous. »

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux.

Allez le XV des Combrailles !



LES CONSCRITS DE CHARBONNIÈRES-LES-VARENNES ET PAUGNAT : une jeunesse bien vivante !

Dans notre belle commune de Charbonnières-les-Varennes et son hameau Paugnat, une association dynamique fait vibrer la jeunesse : les Conscrits. Regroupant les jeunes des générations 2005, 2006 et 2007, cette association a pour mission de rassembler les jeunes, de renforcer les liens d'amitié et d'organiser des événements festifs.

Chaque année, l'événement-phare des Conscrits est le Bal de la Fête à Paugnat. Ce bal attire les jeunes de la commune ainsi que de nombreux participants venus des alentours. Dans une ambiance festive et conviviale, les jeunes se retrouvent pour danser, échanger et partager des souvenirs mémorables. Au-delà du bal, l'association organise également des afterworks, permettant de se retrouver dans une ambiance détendue.

Les fonds récoltés grâce au bal et aux afterworks permettent d'organiser un voyage de 4 à 5 jours pour tous les membres de l'association. Une belle récompense qui symbolise l'esprit de partage des Conscrits. Cette année, 52 membres font partie des Conscrits, preuve de l'attrait de cette tradition locale.

L'association des Conscrits est portée par une équipe composée de: Nolann Amont le président, Romane Vandaele la vice-présidente, Inès Rochas Vilard la secrétaire, Johan Bartheley le trésorier.

Au-delà des fêtes, les Conscrits offrent aussi l'opportunité de retrouver ses copains d'enfance, de renouer avec des amis de primaire et de partager de bons moments ensemble.



LES P'TITS CRAPAHUTAS



L'association des P'tits Crapahutas a été créée en avril 2024. Cette association regroupe les assistantes maternelles de la commune ayant le souhait de se rassembler pour favoriser la socialisation des enfants, d'organiser des sorties, de proposer des activités d'éveil et également de rompre l'isolement des assistantes maternelles.

Grâce au soutien de la mairie, qui nous met à disposition une salle, nous sommes 8 assistantes maternelles et environ 20 enfants à nous réunir une fois par semaine. Suite à une collecte de jouets et à la grande générosité des habitants de la commune, nous avons pu nous réunir dès le mois de mai pour le plus grand plaisir de nos petits accueillis.

Tout au long de l'année, les enfants ont pu partager différentes découvertes : parcours de motricité, activité artistique, intervention de la conteuse Christine Righi, manipulations d'automne, fête de Noël, lecture de Kamishibaï.



Pour l'année 2025, nous aimeraisons, en complément de nos matinées éducatives, organiser davantage de sorties pour favoriser l'éveil des enfants telles que la ferme pédagogique, les parcs de jeux, les musées... et permettre davantage de rencontres (conteur, musiciens, pompiers...)

Pour tout contact :

Présidente : Aurélie GRIMAUD ; Trésorière : Jennifer JARZAGUET ; Secrétaire: Magali AMBLARD

Renseignements par mail : lespitscrapahutas@hotmail.com

G'ÉQUILIBRE

À l'aube de cette nouvelle année, l'association G'équilibre vous présente ses vœux pour 2025.

Elle tient à remercier ses adhérent(e)s pour leur engagement, leur générosité et leur participation à nos activités où la bonne humeur est présente.

Grâce à vous, nous avons pu réaliser de beaux projets comme notre sortie randonnée d'hiver avec un guide, notre sortie randonnée de fin de saison avec un restaurant et sa spécialité " La Phonssounette ", ainsi que le repas dansant années 80, merci aux adhérent(e)s pour leur aide.

L'association G'équilibre remercie également la mairie, les services techniques, le secrétariat sans qui nous ne pourrions pas effectuer nos activités tout au long de l'année.

2024 a marqué le départ de Julie (intervenante Gym douce et Pilates) pour un autre projet. Bonne réussite à toi Julie et bienvenue à Lydia (Gym douce et Pilates) qui a su de suite s'adapter et créer une excellente dynamique auprès de nos adhérent(e)s.

Notre section marche continue avec de nouvelles randonnées. Les activités Gym douce, Pilates et Renfo où de nouvelles personnes se sont inscrites cette année avec comme intervenantes Lydia et Audrey se déroulent le mercredi après-midi (Gym-douce et Pilates) et jeudi soir (Renfo) dans la bonne humeur.

Pour finir, notre réveillon (déjà le cinquième!!!) fut encore une belle réussite grâce aux habitants de notre commune ainsi qu'aux personnes qui reviennent chaque année, merci à vous tous.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour pratiquer une ou plusieurs activités à la salle Desaix de Charbonnières-les-Varennes, avec des séances variées et dynamiques.

Pour nous joindre : gequilibre63@gmail.com

Pour tout renseignement, contactez la présidente :

Patricia Murat : 06. 87.81.61.19



SAPEURS-POMPIERS : les sapeurs-pompiers recrutent

Les Sapeurs-Pompiers de Charbonnières-Les-Varennes ont connu pour l'année 2024 un nombre d'interventions similaire à l'année précédente.

Elles s'élèvent au nombre de 91 sur la commune de Charbonnières-Les-Varennes ainsi que sur la commune de Loubeyrat.

80 % des interventions ont été dédiées au secours à la personne, les 20 % restantes sont partagées entre incendies, accidents de la circulation et opérations diverses.

Pendant l'année 2024, nos effectifs ont évolué, nous recensons deux départs et un recrutement.

Flavien Bourreau-Pellizzari, habitant de Paugnat, a passé 4 années dans une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers au sein de la caserne des Ancizes-Comps. Il a obtenu le brevet national JSP, en passant avec succès les épreuves théorique, pratique et sportive. Aujourd'hui, Flavien poursuit sa carrière de volontaire dans notre centre. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Départ de notre jeune retraité, Christophe Broda, suite à un changement de domicile. Après une belle carrière de 33 ans de services dans divers centres des Combrailles, il a évolué dans notre caserne durant ces 12 dernières années. Moniteur de secourisme et secours routier, Christophe a effectué nos recyclages et formations annuelles avec d'excellentes compétences pédagogiques et techniques. Il a été nommé au grade de Lieutenant honoraire, afin de le récompenser pour son engagement et son dévouement.

Nous regrettons également le départ, pour de nouveaux horizons, de Patrick Dozolme. Patrick a incarné le couteau Suisse du centre pendant 11 ans. Responsable du parc roulant et de l'habillement, il était toujours disponible et réactif aux demandes de la caserne. Incarnation de la bienveillance, il était un excellent équipier en intervention. Nous lui souhaitons « bon vent » dans ses nouvelles aventures.

Nous savons qu'ils vont manquer à l'équilibre du centre. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement et leur professionnalisme durant toutes ces années.

À ce jour, nos effectifs restent fragiles au centre de Charbonnières-les-Varennes. Pour améliorer le fonctionnement du système de gardes et pérenniser l'avenir de ce service de proximité indispensable à notre commune, nous lançons un appel aux recrutements. Nous avons besoin de former des personnes afin de maintenir et d'optimiser la qualité des services lors des interventions.

Si vous souhaitez des informations, nous vous invitons à venir nous rencontrer les dimanches matin ou vendredis soir à la caserne ou prendre contact directement avec le responsable de centre Sébastien Blanc ou son adjoint Marc Adams.

Nous avons également une Amicale qui est étroitement liée à l'activité des sapeurs-pompiers. Celle-ci nous permet de créer des liens avec nos vétérans, de financer différentes activités pour les familles et les enfants des sapeurs-pompiers. Nous reversons également des dons à des associations ou, tout naturellement, à l'œuvre des pupilles orphelins des sapeurs-pompiers de France pour soutenir les familles se trouvant en difficulté.

L'Amicale tient à remercier toutes les personnes qui l'ont soutenue par leur sympathie et leur gratitude, ainsi que pour l'accueil réservé lors du passage de nos calendriers.

Responsables de Centre :

- Chef de centre : Sébastien Blanc, 06.07.37.69.50
- Adjoint : Marc Adams, 06.26.34.69.60

Bureau de l'Amicale des sapeurs-pompiers :

- Président : Grégory Serange
- Secrétaire : Remi Thévenet
- Secrétaire Adjoint : Aurélien Mondière
- Trésorière : Solène Figueiredo
- Trésorier : Emmanuel Rance



VULCANO country



Une belle année 2024 s'achève pour le club de danse Country les VULCANO ponctuée de plusieurs animations festives !

Notre bal annuel organisé le 12 octobre 2024 est l'un de nos événements-phares. Il attire un grand nombre de participants de tous horizons, créant ainsi une atmosphère vibrante et festive.

Le club a participé le 13 octobre au plus grand Madison de la région avec le créateur de la chanson Chris Anderson, nous étions très nombreux sur la foire à la Pansette de Gerzat. Bravo à toutes pour cette manifestation XXL.

Nous avons également fait une démonstration country à Orcines pour leur fête des conscrits le 25 août 2024, très agréable de danser à l'extérieur, le soleil était avec nous ! ... et nous étions présents le jour du forum à Charbonnières au mois de septembre.

Grâce à des événements comme ceux-ci et à notre engagement envers la qualité de nos cours et de nos activités, nous avons constaté une augmentation du nombre de nos membres.

La danse country, c'est de la convivialité dans la simplicité, vous avez envie de pratiquer une activité joyeuse et dynamique alors venez nous rejoindre le lundi de 17h30 à 21h30 (4 niveaux de danse du débutant à Catalan) à la salle polyvalente de Paugnat.

Pour plus de renseignements, contactez Nadine Verneret, animatrice au 06.81.53.29.28 ou Carole Geneix, la présidente au 06.20.44.34.74

BONNE ANNÉE À TOUS



COMITÉ DES FÊTES

Une nouvelle fois, le Comité des fêtes de Paugnat a su organiser avec succès de nombreuses manifestations : le tant apprécié repas des aînés en mars, puis celui des pieds de cochon en avril. En mai, la brocante a rassemblé quelques chineurs malgré une météo défavorable. Celle-ci n'a toutefois pas ébranlé l'engouement de la population pour la fête patronale qui a été une réussite. S'en est suivi le traditionnel repas du 14 juillet, sous un beau soleil et la bonne humeur habituelle. Pour clôturer la saison, une pièce de théâtre a été proposée.

Le Comité des fêtes a accueilli cette année passée 14 nouvelles personnes, ce qui porte le nombre de membres à 27. Une nouvelle organisation du bureau a été votée : Marina DE BORTOLI succède à la présidence de Jean-Philippe BATTUT, qui devient vice président. Irène BOURDAROT, trésorière, est assistée de Pascal GIRAUD en tant que vice-trésorier. Angélique BESSERVE est nommée secrétaire, avec le soutien de Chloé BORNES, vice-secrétaire.

Ce nombre croissant de membres va permettre au Comité des fêtes d'assurer l'organisation des manifestations habituelles, mais également d'en proposer de nouvelles cette année :

- 15/02/25 : Soirée dansante années 90 !! **NOUVEAU !!**
- 09/03/25 : Repas des aînés
- 13/04/25 : Repas « Pieds de cochon »
- 11/05/25 : Brocante
- 13 au 15/06/25 : Fête patronale
- 14/07/25 : Manifestation spéciale TOUR DE FRANCE
- 20/09/25 : Randonnée gourmande !! **NOUVEAU !!**

Le Comité des fêtes vous adresse à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année... sous le signe des festivités !



CLUB AMITIÉ

Le but de notre association est de rompre l'isolement. Malheureusement beaucoup d'adhérents nous ont quittés mais nous recrutons afin de conserver notre effectif de 24 personnes. Toutes les personnes qui désirent nous rejoindre seront accueillies avec plaisir.

La mairie nous a mis une salle à disposition, des jeux sont organisés suivis d'un goûter. Libre à chacun d'apporter tricot, broderie, etc.

Comme tous les ans, nous allons déguster les cuisses de grenouilles à Châteuneuf-les-Bains, un régal pour tous.

À l'automne, sortie pour la truffade à Ménétrol.

En janvier, nous tirons les rois en présence de M. le Maire, un vrai moment de partage.

Pour tous renseignements :

Yolande CIVADE 0687263459 / ycivade@orange.fr

Présidente : Y. CIVADE

Trésorier : P. CIVADE

ACTIFS : Sylvette CHEVALEYRE, Patricia MURAT, Thierry MURAT



VCCP

Cette année, les couleurs du VCCP se sont de nouveau montrées un peu partout sur les routes de France. Dans le Puy de Dôme, bien sûr, mais aussi dans le Jura au cours de notre sortie club fin juin à CERNIEBAUD 29.

Puis en Savoie avec les ascensions des cols de La Madeleine, du Télégraphe, du Galibier, de l'Iseran. Certains d'entre nous se sont également montrés en VTT à l'occasion du Roc d'Azur à Fréjus.



Tout au long de l'année, certains membres du VCCP ont fait des sorties en solitaire dans différents départements, comme la Lozère, Sud-Ouest entre autres.



Le VCCP est un club de 35 cyclistes s'adonnant aux joies du cyclotourisme et avec quelques sorties en VTT.

Les sorties cyclo se font essentiellement le dimanche matin ou le samedi en fonction de la météo et souvent en semaine pour les heureux retraités.

Pour tout renseignement, contactez le Président Gérard LHOPITAL : 06.81.66.38.40

DOUHADY en Fête

Pour la deuxième année consécutive, l'association Douhady en Fête a organisé des moments conviviaux pour les habitants du village permettant de partager des moments festifs. Il y a d'abord eu la fête estivale au cours de laquelle un feu d'artifice a été tiré, ravissant petits et grands.

Puis il y a eu l'apéro de Noël, où ont pu être dégustées quelques gourmandises culinaires !

Pour 2025, nous vous attendons encore plus nombreux sur ces deux rendez-vous. :-)



PONEYS DES VOLCANS

L'association *Les poneys des volcans* a poursuivi en 2024 sa mission de sauvetage : 12 équidés ont été pris en charge, bénéficiant des soins nécessaires et d'une alimentation adaptée grâce à l'engagement sans faille d'une équipe de bénévoles passionnés.

Fabiola, Fakir, Pop, Kali, Nesquick, Noir désir et les autres équidés sauvés vivent désormais des jours paisibles au pré, dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Pour assurer le financement de ces sauvetages, l'association propose toujours tout au long de l'année diverses activités équestres. Des cours d'équitation, encadrés par un professionnel, sont dispensés les mercredis, vendredis et samedis ainsi que des stages pendant les vacances scolaires, mais aussi des balades et des concours internes.

L'association a également organisé diverses manifestations pour récolter des fonds : un vide-dressing/sellerie début novembre, ainsi que des animations thématiques pour Halloween, Pâques et Noël, toujours dans une ambiance conviviale et festive.

En 2024, trois des poneys de l'association ont même eu la chance de participer aux championnats de France à Lamotte en juin, mettant en valeur tout le travail effectué par les bénévoles et les petites cavalières.

L'association *Les Poneys des Volcans* a aussi participé à de nombreux événements locaux en proposant des balades à poney, permettant ainsi aux plus jeunes de découvrir l'univers équestre. Parmi les rendez-vous marquants : la Fête de la Pomme à Sayat, le Salon du Bien-Être à Manzat, la Fête de Tourtoile, le Week-end Sportif et Solidaire à Riom, ainsi que plusieurs marchés de Noël dans la région.



L'association *Les Poneys des Volcans* poursuit son engagement en faveur du bien-être animal. Chaque action menée permet d'offrir à ces animaux une seconde chance et un cadre de vie adapté. L'association espère ainsi poursuivre sa mission et accueillir de nouveaux protégés dans les années à venir.



S'engager pour la jeunesse

Un City Park POUR BOUGER, JOUER ET S'AMUSER ENTRE JEUNES !

Le tout nouveau **City Park**, situé à côté de la salle Desaix, est officiellement ouvert et prêt à devenir le rendez-vous incontournable des jeunes de la commune ! Cet espace moderne et polyvalent offre tout ce qu'il faut pour pratiquer vos sports préférés : football, basketball, volleyball...

Un projet pour la jeunesse

Ce nouvel équipement, qui a représenté un investissement de **71 438 € HT**, a été rendu possible grâce à un financement partagé :

- **Subvention régionale** : 33 %
- **Subvention de l'Agence Nationale du Sport (ANS)** : 44 %

Avec ce City Park, la commune confirme son engagement à offrir des infrastructures modernes et adaptées aux attentes des jeunes, tout en contribuant à leur bien-être et à leur épanouissement.



DES NOUVEAUX JEUX POUR LES PLUS PETITS !



La commune n'oublie pas les plus jeunes. À proximité du tout nouveau City Park, des jeux spécialement conçus pour les enfants en bas âge ont été installés.

Cet espace ludique offre aux plus petits un lieu adapté pour s'amuser en toute sécurité, tout en favorisant les rencontres entre familles. Ce projet s'inscrit dans notre volonté de créer des infrastructures inclusives, où chacun, quel que soit son âge, peut trouver des équipements qui répondent à ses besoins.

Nous espérons que ces nouveaux jeux deviendront rapidement un lieu incontournable pour les familles, un espace de partage et de joie pour nos jeunes habitants. N'hésitez pas à venir découvrir ce nouvel aménagement !

Montant : 8 348,12 € TTC

ZOOM SUR LES EFFECTIFS DE NOS ÉCOLES (RENTRÉE ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025)

109 élèves
à l'école de Charbonnières-les-Varennes

112 élèves
à l'école de Paugnat

LA MAIRIE PARTICIPE AU FINANCEMENT DE FOURNITURES ET TRAVAUX de chaque élève et des écoles :

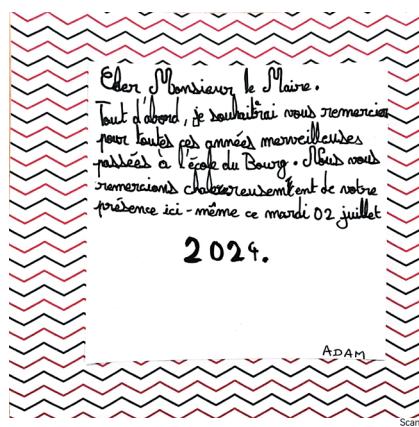
La Mairie a participé pour cette année scolaire pour :

- les fournitures scolaires : **38 €** / élève,
- les fournitures administratives : **200 €** / an,
- le renouvellement d'une série de manuels scolaires pour une classe soit environ **600 €**,
- une aide pour les sorties scolaires de **500 €**,
- la prise en charge des déplacements et des entrées à la piscine,
- 1 500 €** pour le spectacle de Noël (pour les 2 écoles de la commune, tous les 2 ans),
- une subvention de **10 €** par enfant est versée sur la coopérative scolaire de l'école,
- une subvention pour le RASED.



ÉCOLE DU BOURG

REMISE DES GOURDES POUR LES CM2



UNE NOUVELLE CLASSE



Face à l'augmentation des effectifs, une nouvelle classe a été ouverte au Bourg, entraînant également une hausse de fréquentation pour les accueils périscolaires du matin et du soir, la cantine et le centre de loisirs, qui comptent désormais 10 classes.

Heureusement, nous avions anticipé cette croissance en prévoyant une structure scolaire évolutive au Bourg. Une salle de classe a été aménagée au premier étage, et tout le matériel nécessaire a été acquis pour un montant total de **9 417,50 € HT** soit 11 301 € TTC.

ÉCOLE DE PAUGNAT

UN NOUVEAU TERRAIN EXTÉRIEUR

À l'école de Paugnat, nous avons procédé à la clôture du terrain situé derrière l'établissement, permettant ainsi aux enfants de bénéficier d'un terrain de sport avec un accès direct. Ce projet a été réalisé pour un montant de 7 300 € HT soit 8760 € TTC.



REMISE DES GOURDES POUR LES CM2



DES NOUVEAUX TABLEAUX POUR L'ÉCOLE DE PAUGNAT

Nous avons également remplacé deux tableaux numériques au sein de l'école, pour un coût de 5 400 €, afin de continuer à offrir aux élèves des outils pédagogiques modernes et performants.

RETOUR EN IMAGE SUR LE VOYAGE AUX CHÂTEAUX DE LA LOIRE



(CE1-CE2-CM1-CM2 soit 47 enfants)

Séjour du 26 juin au 28 juin 2024

Visite des châteaux de Villandry, Clos Lucé, Ambroise, Chenonceau et croisière en péniche au pied de Chenonceau.

OBJECTIF LOISIRS chez les P'tits Loups

RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

Le fonctionnement des services périscolaires et extrascolaires est dans la continuité de ce qui est proposé depuis la reprise en main de la compétence du service enfance.

Les temps périscolaires :

Avec l'ouverture d'une classe à l'école du Bourg, la fréquentation est toujours en hausse sur l'ensemble des temps périscolaires (accueil du matin et du soir, pause méridienne).

Au quotidien, pas moins de 16 agents œuvrent afin d'accueillir comme il se doit vos enfants.

Les mercredis :

D'une période de vacances à une autre, l'équipe d'animation élabore un programme, ce document est un aperçu de ce qui est proposé, nous nous adaptons à la demande des enfants, à leurs envies et nous les incitons à découvrir de nouvelles choses.

Des activités adaptées à chaque tranche d'âge (3/4 ans, 5/6 ans et 7/10 ans) sont préparées et proposées aux enfants, des échanges avec les associations locales, d'autres accueils de loisirs ou des intervenants extérieurs sont mis en place.

Les effectifs continuent d'être à la hausse, nous franchissons tous les mercredis la barre des 50 enfants accueillis...

Une équipe d'animation permanente met tout en œuvre afin d'accueillir dans les meilleures conditions nos p'tits loups et de rendre cette journée agréable.

Temps forts des mercredis 2024 :

Journée découverte jeux de société avec Black Rock Games, initiation à plusieurs disciplines olympiques avec les ALSH de la communauté de communes RLV, participation à la onzième édition du festival du court métrage, journée athlétisme avec l'Accueil de Loisirs de Blanzat, sortie à la patinoire, sortie au cinéma...

Les vacances :

Comme pour les mercredis et pour chaque période de vacances, un programme d'activité est également élaboré par l'équipe d'animation composée d'agents permanents et d'emplois saisonniers. Comme sur l'ensemble des temps que nous proposons, nous restons à l'écoute des enfants afin de mettre en place des activités qui les intéressent et nous alternons également avec des sorties et/ou des intervenants.

Temps forts des vacances 2024 :

Hiver 2024 : initiation à l'escrime avec un maître d'armes, initiation au yoga, spectacle conté avec la troupe « les lézarts vivants », sortie à la patinoire, spectacle d'ombres.

Printemps 2024 : initiation au tchoukball et au raqbball, journée au parc de jeu KidiSPORT, sortie à la médiathèque de Riom, initiation à la capoeira, veillée...

Eté 2024 : Atelier numérique « La souris et le singe », journée au Parc Mirabel, sortie baignade, rencontre avec d'autres ALSH, mini-séjour avec nuitée à Confolant, journée à La Ferme de la Marinette, journée au parc du Cerey et de Volvic, chasse au trésor au Château de Chazeron, initiation au judo, initiation à la boxe, veillée par groupe, journée accrobranche au Parc Écureuil, location de structures gonflables...

Automne 2024 : séance baby-gym, stage d'escrime, journée au parc de jeux R'concept, tournoi de jeu XXL loué à la ludothèque de Riom...



Rester attractifs

LE TOUR DE FRANCE 2025 PASSE *par notre commune*



Le 14 juillet prochain, notre commune aura l'honneur d'accueillir le passage du peloton du Tour de France. Cette étape, longue de 163 km, reliera Ennezat, près de Clermont-Ferrand, au Mont-Dore, à travers les magnifiques paysages du Puy-de-Dôme. Pour célébrer cet événement exceptionnel, les associations de la commune se mobilisent pour organiser une journée festive et conviviale. Restez attentifs, le programme détaillé sera bientôt dévoilé. Venez nombreux vibrer au rythme de la Grande Boucle dans notre bourg !

Crédit photo : RLV

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE MANOIR DE VEYGOUX

Le Manoir de Veygoux est un trésor patrimonial qui a toujours tenu une place importante dans notre commune. Cependant, sa gestion directe a mobilisé des ressources financières, ce qui pèse lourdement sur le budget municipal, réduisant ainsi notre capacité à investir dans d'autres projets prioritaires pour la commune, comme les travaux d'infrastructures.

Rendre le Manoir plus attractif nécessiterait des investissements. Face à cette réalité, il est devenu évident que la gestion directe par la Mairie devait rester une solution temporaire. Une solution pour l'avenir : un appel à projet et une nouvelle gestion.

Pour offrir un nouvel élan au Manoir tout en préservant son âme, nous avons lancé un appel à projet en vue de confier sa gestion à un prestataire, sous forme d'un bail de location.

Une **entreprise locale** « L'ENTRE-METS » a répondu avec un **projet ambitieux et respectueux de l'histoire et de l'identité du site** :

- **Organisation d'événements prestigieux, comme des mariages**, pour valoriser ce lieu unique.
- **Maintien du scéno-musée**, garantissant la transmission de l'histoire et de l'héritage culturel du Manoir.

Ce que cela signifie pour le Manoir et pour la commune :

Le Manoir de Veygoux ne fermera pas ses portes : il se transformera pour **revivre sous une autre forme**, mêlant tradition et modernité. Cette nouvelle gestion permettra non seulement de préserver ce joyau de notre patrimoine, mais aussi de dynamiser l'économie locale grâce à un projet durable et attractif.

Nous restons pleinement engagés dans la valorisation de notre patrimoine, tout en veillant à la bonne gestion des finances communales pour le bien de tous.

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SE POURSUIT dans notre commune



L'arrêt du réseau cuivre ne sera effectif que lorsque le déploiement sera totalement achevé.

Pour toute question ou pour suivre l'avancement du déploiement de la fibre dans notre commune, nous vous invitons à consulter le site [Carte fibre - Auvergne Numérique](#).

PORTRAIT D'HABITANTS

Comme à l'accoutumée, retrouvez dans cette rubrique « portraits de nouveaux habitants » le récit de la famille Carillo, récemment installée à Charbonnières-les-Varennes.

Amandine et Grégory, pouvez-vous nous parler un peu de vous, de votre famille et de votre arrivée à Charbonnières-les-Varennes ?

Nous avons emménagé à Charbonnières-les-Varennes début août ! Grégory a rejoint Michelin en mars dernier, et nous avons décidé de le suivre avec les enfants pour la rentrée scolaire de septembre. Avant cela, il travaillait à la RATP dans le service des Conditions de Travail, tandis que de mon côté, je travaille au sein du service la communication à l'usine Renault Refactory de Flins.

Notre aîné, Amaury, est scolarisé au collège Victor Hugo, Clément fréquente quant à lui l'école primaire du village.

Pourquoi avoir choisi de vous installer ici ?

Nous venions des Yvelines, où nous vivions depuis plus de 13 ans dans un petit village entre Mantes-la-Jolie et Versailles. La vie en région parisienne ne nous convenait plus depuis un certain temps. Le désir de changement et de renouer avec la nature nous a poussés à chercher une région offrant une meilleure qualité de vie. L'Auvergne faisait partie de nos destinations prioritaires.

Par un heureux hasard, nous avons trouvé la maison dans laquelle nous vivons aujourd'hui, grâce à un collègue de Grégory qui habite Douhardy. C'est exactement le type de maison que nous recherchions : en pierres, comme celle que nous avions dans les Yvelines, en un peu plus foncées.

Et cette nouvelle vie, elle vous plaît ?

Franchement, il serait difficile de se plaindre ! Le village est paisible, en pleine nature, et nous avons été chaleureusement accueillis par de nombreux habitants.

De plus, étant de grands passionnés de rugby, l'Auvergne est une région idéale pour nous, avec ses valeurs et sa culture de l'ovalie. Et notre premier match au stade Michelin a été concrétisé par une victoire de l'ASM contre l'UBB !

Et ce n'est pas tout, nous avons gagné à la tombola d'Halloween une rosette de plusieurs kilos ! Et le Tour de France passe par le village pour notre première année à Charbonnières !

Tout était réuni pour qu'on se plaise ici !



Développer les services

Zoom SUR LE PROJET DE RÉNOVATION DE L'ANCIENNE SCIERIE

Le projet de rénovation de l'ancienne scierie est sans doute le dossier qui nous a mobilisés le plus cette année. Les travaux, actuellement en cours, avancent à un bon rythme et devraient être achevés d'ici fin juillet 2025.

Ce projet ambitieux, au coût total de 655 957 € incluant les travaux et la maîtrise d'œuvre, bénéficie d'un excellent taux de subvention, avoisinant les 80 %. Les contributions se répartissent comme suit : 286 250 € de l'État, 100 000 € de la Région, 30 000 € du Département, ainsi que 80 000 € de RLV (subventions et fonds de concours).



Cette rénovation permettra d'accueillir une petite supérette au rez-de-chaussée et un grand appartement totalement indépendant à l'étage. C'est un projet emblématique pour notre commune, que vous avez d'ailleurs pu découvrir en détail dans le bulletin municipal.

Nous sommes impatients de voir cet espace transformé en un lieu de vie et de services, à la hauteur des attentes de nos habitants.



Un nouveau chapitre pour l'institut de beauté de Paugnat : MERCI RACHEL ET BIENVENUE À MAËVA



Après des années de service et de dévouement, Rachel, fondatrice de l'institut Nature douce, a décidé d'ouvrir un nouveau chapitre de sa vie à Brive. Depuis ses débuts avec son camion de beauté itinérant jusqu'à l'installation de son institut rue du Commerce, Rachel a su créer un véritable havre de paix où chacun.e venait se ressourcer. Son sourire chaleureux et la qualité de son travail ont marqué durablement notre commune.

Nous exprimons notre profonde gratitude à Rachel pour son engagement, sa générosité et les beaux moments partagés. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de réussite et de bonheur dans ses nouvelles aventures.

Depuis le 4 novembre 2024, Nature douce est repris par Maëva Fontalbard, une enfant de la commune reconnue pour sa passion pour le bien-être. Grâce à son expertise, Maëva perpétuera l'esprit convivial de l'institut et continuera de proposer des soins de qualité pour le plus grand plaisir de la clientèle. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez la contacter au 06 59 38 63 92 ou lui envoyer un message sur Instagram : @hamamelis.beaute

TROIS NOUVEAUX PRATICIENS à l'espace santé

Laetitia Chambon, fondatrice du Lotus de Cristal, a décidé de mettre un terme à son activité à la fin du mois de novembre. Nous souhaitons lui adresser nos sincères remerciements, elle a fait de l'espace santé un lieu chaleureux et bienveillant, apprécié de tous. Son départ marque le début d'une nouvelle étape pour cet espace essentiel à notre commune. Nous sommes ravis d'accueillir trois nouveaux praticiens aux compétences complémentaires au sein de l'espace santé situé au 5 place Robert Garret (ancienne mairie). Ces professionnels ont su s'organiser autour d'un planning commun pour ce partager le local existant, une excellente nouvelle pour notre commune. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs activités respectives.



Aurélie Juin, sophrologue certifiée et spécialisée dans l'accompagnement des personnes malades de cancer. Ses séances sont adaptées et personnalisées afin de vous accompagner dans de nombreuses problématiques telles que la gestion du stress, de l'anxiété, la phobie, la gestion de la douleur, la préparation aux examens, concours, compétitions sportives... Elle vous propose de vous accompagner avec bienveillance au cabinet le lundi et le vendredi.

Réservation par téléphone au 07 81 72 14 16 ou en ligne sur <https://taplink.cc/sophrolilie>

Julien Naudin, spécialisé en TNC (Technique Neuro-Cutanée) sur le traitement des douleurs (musculo-squelettiques, migraines, articulaires, troubles digestifs...).

Réservation par téléphone au 06 62 81 36 99

Guillaume Serange, le pouvoir des mains, réflexologue aromatique. Il allie les huiles essentielles aux techniques de massage des zones reflexes du pied, de la main et du visage, (issues des médecines traditionnelles chinoises et thaïlandaises) pour amener une relaxation profonde et un rééquilibrage des différents systèmes du corps.

Réservation par téléphone au 06 68 31 48 57 ou en ligne lepouvoirdesmains.eu/rdv

Mise en lumière d'un talent local : EDEN'LY EVENTS, POUR SUBLIMER VOS MOMENTS DE FÊTE AVEC ÉLÉGANCE ET ORIGINALITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2023, Eden'Ly Events, dirigée par Marion Sudre, apporte une touche unique et personnalisée à vos célébrations, qu'il s'agisse de mariages, anniversaires, baptêmes ou encore d'événements professionnels. Avec passion et créativité, Marion Sudre propose une large gamme de décos et mobiliers à la location, adaptés à tous les styles et thématiques. Elle vous propose ses prestations personnalisées, incluant l'installation de décoration et un accompagnement sur mesure. Eden'Ly Events, c'est une entreprise locale à votre écoute, pour sublimer vos moments de fête avec élégance et originalité.

Showroom à visiter sur rendez-vous à Chapdes-Beaufort, contactez Marion Sudre :

- Mail : edenly.events@gmail.com
- Téléphone : 07 60 41 50 37
- Instagram et Facebook : [@eden.ly_events](https://www.instagram.com/@eden.ly_events)



Communiquer et échanger

COMMUNIQUER ET ÉCHANGER



Depuis septembre 2023, la commune a mis en place l'**application Intramuros**. Grâce à cette application gratuite, vous pouvez recevoir les informations importantes de votre commune par notification : alertes, événements et actualités. Vous avez accès également à l'annuaire des services, des commerces et des associations.

Comment télécharger l'application ?

- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone,
 Play Store (Android)  Apple Store (iPhone)
- Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application,
 IntraMuros
- Sélectionnez la commune « Charbonnières-les-Varennes » **et naviguez dans les différents onglets.**

DEUX CANAUX DE COMMUNICATION pour rester informés :



Mutualiser nos moyens avec l'intercommunalité

RLV INFO JEUNES DÉMÉNAGE à la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi

Depuis le 21 novembre 2024, retrouvez les équipes de RLV Info Jeunes aux côtés des équipes de la Mission Locale Riom Limagne Combrailles dans les locaux de la nouvelle Maison de la Jeunesse et de l'Emploi, située au 12 avenue Pierre de Nolhac à Riom.

Le service RLV Info Jeunes a emménagé dans de nouveaux locaux aux côtés de la Mission Locale pour accompagner de façon complémentaire les jeunes du territoire sur les questions d'insertion sociale et professionnelle et sur d'autres informations plus générales.

Pour toute question de formation, de logement, d'orientation, d'emploi... retrouvez dès à présent les équipes à la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi au 12 avenue Pierre de Nolhac, 63200 Riom.



Désormais, la structure vous accueille sur de nouveaux horaires : lundi au vendredi : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h30.

Contactez les équipes de RLV Info Jeunes au 04 73 64 16 12 ou par mail à infojeunes@rlv.eu !



Nouveau programme d'aides À LA RÉNOVATION DE SEPTEMBRE 2024 À SEPTEMBRE 2029

Dans le cadre du programme d'aides à l'amélioration de l'habitat privé, mené avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), Riom Limagne et Volcans vous aide dans la rénovation de votre habitat privé. Riom Limagne et Volcans vous accompagne et met une équipe de professionnels à votre disposition gratuitement pour la définition de votre projet travaux et le montage des dossiers de demande de subvention.

Pour bénéficier de l'aide, vous devez :

- Être propriétaire occupant, primo-accédant, propriétaire bailleur, syndic de copropriété ou locataire selon la nature des travaux,
- Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de demande de subvention,
- Logement de plus de 15 ans sauf cas particulier,
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment,
- Logement situé sur une des 31 communes de Riom Limagne et Volcans.

POUR QUELS TRAVAUX :



QUI CONTACTER ?

Un seul interlocuteur :

le service Habitat de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans

8 rue Grégoire de Tours 63200 RIOM

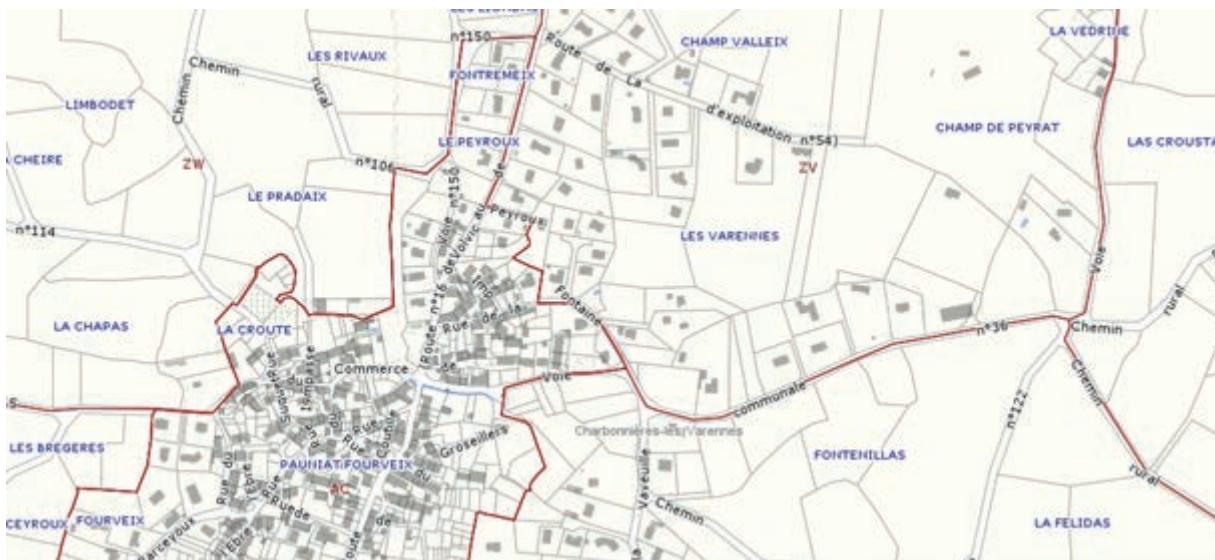
Tel : 04 63 63 21 43

renover@rlv.eu

Lien vers l'actu du site RLV : https://www.rlv.eu/actualites/_actualite/renovez-vous-etes-aides

[URBANISME]

Pour vos demandes d'urbanisme



Depuis janvier 2022, le dépôt en ligne de toutes les demandes de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme est ouvert aux particuliers et aux professionnels des 31 communes de Riom Limagne et Volcans (service accessible 7j/7, 24h/24 depuis chez vous).

Cette possibilité de déposer en ligne est accessible depuis **le site internet de Riom Limagne et Volcans** dans la thématique **urbanisme** – www.rlv.eu ou <https://sig.rlv.eu/guichet-unique>.

Ce téléservice gratuit permet, aux particuliers comme aux professionnels, de déposer toutes leurs demandes d'urbanisme sous forme numérique (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir, certificats d'urbanisme) et les déclarations d'intention d'aliéner en suivant plusieurs étapes pour déposer une demande :

- Créer un compte
- Remplir le formulaire en ligne
- Joindre les documents numériques du dossier
- Valider le dossier et l'envoyer

Votre commune reste votre interlocuteur privilégié, vous avez toujours la possibilité de venir déposer vos demandes d'urbanisme au format papier.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été approuvé le 7 mars 2023 au Conseil Communautaire.

- Il détermine les objectifs de développement pour le territoire en matière d'habitat, d'environnement, d'économie, de paysage, d'équipement ou encore de déplacement, autour d'un fil rouge : le paysage, marqueur fort du territoire.
- Il fixe également des règles d'utilisation du sol et de construction, applicables sur l'ensemble du territoire.

Sur notre commune, le PLU est quasi similaire au PLU existant.

Le PLUI est consultable sur le site web de RLV.

OBJECTIF ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

La France s'est fixée, dans le cadre de la loi Climat et Résilience adoptée en août 2021 :

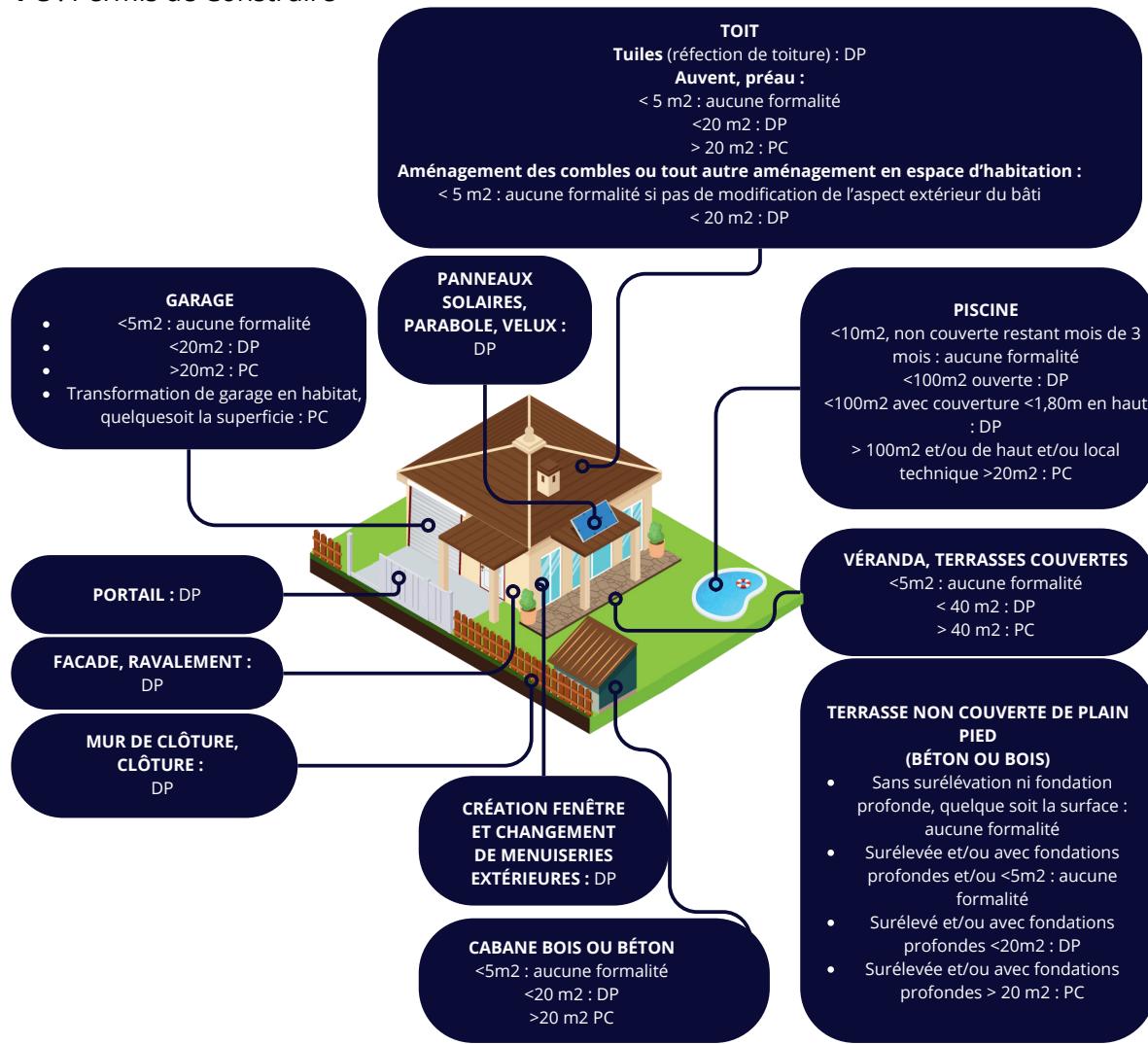
- l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050,
- avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années (2021-2031) par rapport à la décennie précédente (2011-2021).

=> Suite à la mise en place de cette nouvelle loi ZAN, il y aura très peu de possibilités de nouvelles constructions sur notre commune.

Quelles autorisations, pour quel travaux ?

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire



DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150m².

Pour une extension supérieure à 20m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Maîtriser nos dépenses

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

Les comptes administratifs 2024, comme ceux de 2023, ont été élaborés avec la nouvelle norme comptable M57. Le référentiel M57 avait vocation à être généralisé le 1^{er} janvier 2024 pour toutes les collectivités locales et leurs établissements publics administratifs.

Le compte administratif 2024 traduit, certes, une santé financière saine de la commune grâce à une gestion financière prudente, mais avec un excédent de fonctionnement en retrait par rapport aux deux précédents exercices puisqu'il s'élève à **204.271 €** (hors subvention pour le Manoir de Veygoux) contre **315.298 €** en 2023.



CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2024

Le budget de fonctionnement pour l'exercice 2024 a été globalement exécuté conformément aux prévisions budgétaires. Toutefois, plusieurs facteurs ont fortement influencé les charges de fonctionnement :

- Mesures nationales en faveur des personnels territoriaux :** Les revalorisations salariales des agents de la fonction publique ont entraîné une hausse significative des dépenses.
- Succès du centre de loisirs :** L'augmentation de la fréquentation a eu un impact direct sur la masse salariale, car il est nécessaire de maintenir un taux d'encadrement conforme aux exigences réglementaires. Ces coûts sont, en partie, compenser par les recettes supplémentaires générées par la fréquentation. En tout état de cause, ce service porté par la commune semble donner toute satisfaction tant aux enfants qu'aux parents.
- Nouvelle gestion de la restauration scolaire :** Depuis la rentrée 2023, notre prestataire ne facture plus directement les repas aux familles, mais à la commune, qui en assure ensuite la refacturation. Ce changement représente un surcoût de 65.000 € au niveau des charges à caractère général, compensé par une augmentation des recettes.

Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement atteint **92,1 %** ce qui traduit une bonne maîtrise de nos charges comme le montre le tableau synthétique ci-dessous.

Dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA 2024	Budget 2024	CA 2023	% Exécution Budget	Ecarts 24/23	En %
Charges à caractère Général	635 324 €	701 545 €	477 379 €	90,6%	157 945 €	24,9%
Charges de personnel	705 463 €	705 500 €	671 952 €	100,0%	33 511 €	4,8%
Atténuations de Produits	9 008 €	10 000 €	11 343 €	90,1%	-2 335 €	-25,9%
Autres charges de Gestion	260 288 €	325 625 €	233 492 €	79,9%	26 797 €	10,3%
<i>Dont subvention "Manoir de Veygoux"</i>	75 000 €	80 000 €	80 000 €	93,8%	-5 000 €	-6,7%
Total des dépenses de service	1 610 084 €	1 742 670 €	1 394 166 €	92,4%	215 918 €	13,4%
Charges Financières	39 229 €	48 000 €	37 491 €	81,7%	1 738 €	4,4%
Charges Exceptionnelles	4 224 €	6 228 €	782 €		3 442 €	
Dépenses Imprévues						
Total des dépenses de gestion	1 653 537 €	1 796 898 €	1 432 438 €	92,0%	437 016 €	26,4%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 162 €	30 788 €	25 175 €	98,0%	-4 987 €	-16,5%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 683 699 €	1 827 686 €	1 457 613 €	92,1%	432 029 €	25,7%

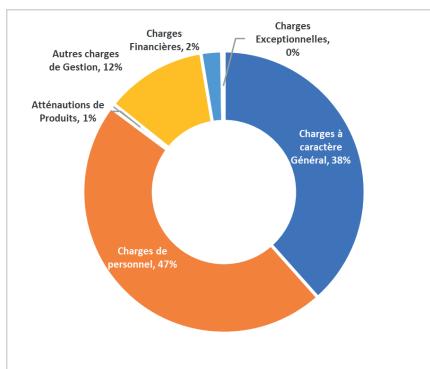
L'évolution importante du poste « Autres charges de gestion courante » s'explique ainsi :

- Comptabilisation de la restauration scolaire : + 65.000 €,
- Impact du coût de la hausse de l'eau et de l'assainissement : + 10.532 €
- Entretien et réparation des bâtiments publics : + 39.290 €
- Entretien des voiries : + 13.709 €

Les charges de personnel demeurent le poste principal des dépenses de fonctionnement¹ de la commune, représentant 47 % des charges de fonctionnement. Cette proportion significative s'explique par plusieurs facteurs :

1. **Services publics essentiels** : Dans notre commune, les services publics tels que l'éducation, la sécurité et l'entretien des infrastructures nécessitent un personnel qualifié et en nombre suffisant pour assurer un fonctionnement optimal.
2. **Qualité de vie** : Maintenir une qualité de vie élevée pour les habitants implique des investissements humains adéquats.
3. **Conformité légale** : Le respect des normes légales en matière de taux d'encadrement, notamment dans les structures accueillant des enfants, impose des contraintes supplémentaires sur les effectifs.
4. **Revalorisations salariales** : Les mesures nationales en faveur des personnels territoriaux, telles que les revalorisations salariales, contribuent également à l'augmentation de ce poste budgétaire.

En dépit de ces contraintes, la commune s'efforce de gérer ces dépenses de manière efficiente, en optimisant les ressources humaines. L'objectif est de garantir un service public de qualité tout en maîtrisant les coûts.



¹ Avec intégration des cotisations retraites CNRACL, RAFP et IRCANTEC qui sont comptabilisées depuis le passage à la norme M57 au 1^{er} janvier 2023 en « Autres charges de gestion courante »

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

Recettes de fonctionnement	CA 2024	Budget 2024	CA 2023	% Exécution Budget	Ecarts 24/23	En %
Atténuation de charges	9 179 €	20 000 €	26 007 €	45,9%	-16 828 €	NS
Produits des services et du domaine	198 234 €	255 719 €	182 830 €	77,5%	15 404 €	7,8%
Impôts et Taxes	859 379 €	852 344 €	796 468 €	100,8%	62 911 €	7,3%
Dotations et participations	540 150 €	510 687 €	479 408 €	105,8%	60 742 €	11,2%
Autres produits de gestion courante	172 159 €	178 005 €	175 481 €	96,7%	-3 321 €	-1,9%
Total des dépenses de service	1 779 102 €	1 816 755 €	1 660 193 €	97,9%	118 908 €	6,7%
Produits financiers	5 €	1 100 €	1 020 €	-	-1 016 €	NS
Produits Exceptionnels	3 702 €	9 500 €	6 523 €			
Total des recettes de Fonctionnement	1 782 808 €	1 827 355 €	1 667 737 €	97,6%	115 071 €	6,5%

Les recettes de gestion de l'exercice 2024 sont inférieures aux prévisions, avec un taux d'exécution de 97,6 %, contre 106,3 % l'année précédente. Ce constat est principalement attribuable à deux facteurs majeurs :

1. Coupes de bois différées (65 000 €) :

Impact : Le report des coupes de bois a entraîné une perte de recettes significative. Les revenus attendus par ces opérations n'ont pas été réalisés, affectant directement les produits des services et du domaine.

Conséquence : Ce report a contribué à une exécution budgétaire de seulement 77,5 % pour cette catégorie de recettes, malgré une légère augmentation par rapport à 2023.

2. Non-remboursement par l'organisme de prévoyance :

Impact : Le non-remboursement des absences d'agents par l'organisme de prévoyance a également pesé sur les recettes. Cette situation a réduit les atténuations de charges, qui affichent un taux d'exécution de 45,9 %.

Conséquence : Cela a creusé l'écart entre les recettes constatées et les prévisions, contribuant à une baisse globale des recettes de fonctionnement.

Recettes : impôts et taxes :

Les recettes liées aux impôts et taxes ont dépassé les prévisions budgétaires, affichant un taux d'exécution de 100,8 %. Cette performance positive est le résultat de plusieurs facteurs favorables :

1. Augmentation des recettes fiscales :

Les recettes fiscales ont augmenté de 7,3 % par rapport à 2023, atteignant 859.379 €.

2. Nouvelle dotation «Fonds DMTO» :

La commune a bénéficié d'une nouvelle dotation issue du Fonds DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux) pour les communes de moins de 5 000 habitants, s'élevant à près de 50.000 €. Cette dotation a contribué à renforcer les recettes de la commune.

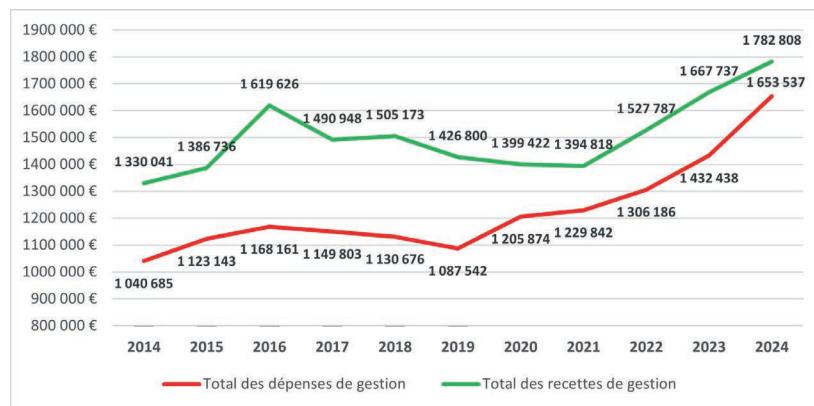
3. Dotation de la préfecture au titre de l'aménité rurale :

Une dotation supplémentaire de près de 18.000 € a été attribuée par la préfecture au titre de l'aménité rurale.

Ces différents éléments ont permis de compenser partiellement les pertes de recettes liées aux coupes de bois différées et au non-remboursement par l'organisme de prévoyance. Grâce à ces dotations et à une gestion rigoureuse, la commune a pu maintenir un niveau de service public de qualité tout en maîtrisant ses dépenses.

Dépenses

Conclusion :



Le graphique ci-dessus illustre l'évolution des dépenses et des recettes de gestion de la commune sur la période 2014-2024. Il met en lumière une gestion financière saine et efficace, malgré une augmentation notable des charges.

1. Augmentation des recettes : Les recettes de gestion (ligne verte) ont connu une croissance régulière, atteignant 1.782.808 € en 2024. Cette tendance positive témoigne des efforts déployés pour diversifier et optimiser les sources de revenus de la commune.

2. Maîtrise des dépenses : Bien que les dépenses de gestion (ligne rouge) aient également augmenté, elles ont été gérées de manière à ne pas compromettre l'équilibre budgétaire. En 2024, les dépenses se sont élevées à 1.683.537 €, reflétant une gestion rigoureuse des ressources.

3. Équilibre budgétaire : Malgré la hausse des charges, la commune a réussi à maintenir un excédent des recettes par rapport aux dépenses, ce qui est un indicateur clé d'une gestion financière saine.

4. Adaptabilité et résilience : La capacité de la commune à s'adapter aux défis financiers, notamment en optimisant les recettes fiscales et en obtenant de nouvelles dotations, démontre une résilience face aux pressions budgétaires croissantes.

En conclusion, la commune a su gérer efficacement ses finances, en assurant une augmentation des recettes tout en maîtrisant les dépenses. Cette gestion prudente et proactive permet d'envisager l'avenir avec confiance, tout en continuant à offrir des services de qualité aux habitants.

MANOIR DE VEYGOUX

La commune a repris en gestion propre l'exploitation du Manoir de Veygoux depuis le 1^{er} avril 2022.

En 2024, malgré une gestion rigoureuse, un déficit limité de 75.000 € est observé. Ce déficit, bien que maîtrisé, souligne la nécessité de trouver des solutions durables pour le Manoir de Veygoux. À cet effet, la commune a annoncé, lors des vœux du Maire la signature d'un contrat de mise à disposition prochaine de ce lieu à un restaurateur-traiteur. Ce projet, porté par la commune, vise à transformer l'activité actuelle du Manoir en proposant, outre le musée, la possibilité d'un lieu de restauration qui manque cruellement à notre commune.

Cette initiative vise à redynamiser le site tout en assurant sa viabilité financière, contribuant ainsi à la préservation du patrimoine local et à l'amélioration de l'offre de services communautaires.

PERSPECTIVES 2025

Le budget 2025, tout comme celui réalisé en 2024, va être contraint par un contexte national et mondial très incertain qui va peser sur nos finances.

En 2024, l'inflation en France a montré des signes de modération. Selon les données disponibles, l'inflation annuelle moyenne s'est établie à environ 2,0 %, marquant un ralentissement significatif par rapport aux années précédentes, où elle était de 4,9 % en 2023 et 5,2 % en 2022.

Ces chiffres montrent une tendance générale à la stabilisation des prix, bien que des fluctuations puissent encore survenir en fonction des variations des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

Dans ce contexte, nos budgets seront marqués par le sceau de la prudence !

Dépenses

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 PAR SECTION

PAUGNAT	DÉPENSES	RECETTES
Maison des Loisirs (travaux)	2 734,16 €	
Maison des Loisirs		5 691,40 €
location ancien gîte		7 004,55 €
ONF Coupe de bois		- €
Subvention (comité)	2 000,00 €	
ONF (ENTRETIEN frais de garderie)	3 219,90 €	
Électricité maison des loisirs	9 092,53 €	
Bail 2024		183,11 €
Assurances	1 759,00 €	
SBA	439,60 €	
Eau, Assainissement	616,23 €	
Entretien ÉQUIPEMENT et matériel	864,09 €	
Impôts	6 908,50 €	
SOLDE 2023		126 660,15 €
TOTAL	27 634,01 €	139 539,21 €
SOLDE 2024	111 905,20 €	

DOURIOUX	MOTIF	DÉPENSES	RECETTES
	Impôts	61,00 €	
	Résultat 2024	-	61,00 €
	Solde au	31/12/2022	- 515,00 €
	Solde au	31/12/2023	- 573,00 €
	Solde au	31/12/2024	- 634,00 €

FACEMEUNIER	MOTIF	DÉPENSES	RECETTES
	Impôts	169,00 €	29,17 €
	Résultat 2024	-	139,83 €
	Solde au	31/12/2022	- 671,88 €
	Solde au	31/12/2023	- 871,54 €
	Solde au	31/12/2024	- 1 011,37 €

GRELIÈRES	MOTIF	DÉPENSES	RECETTES
	Impôts	37,00 €	160,19 €
	Résultat 2024	-	123,19 €
	Solde au	31/12/2022	519,95 €
	Solde au	31/12/2023	649,14 €
	Solde au	31/12/2024	772,33 €

LE BOUEIX	MOTIF	DÉPENSES	RECETTES
	Impôts	369,00 €	
	Résultat 2024	-	369,00 €
	Solde au	31/12/2022	- 1 370,98 €
	Solde au	31/12/2023	- 1 714,98 €
	Solde au	31/12/2024	- 2 083,98 €

LA MAZIÈRE (Vente à M. Thiel de 1000 €)	MOTIF	DÉPENSES	RECETTES
	Impôts	30,00 €	1 000,00 €
	Résultat 2024	-	970,00 €
	Solde au	31/12/2022	- 301,99 €
	Solde au	31/12/2023	- 331,99 €
	Solde au	31/12/2024	638,01 €

LES BROSSONS	MOTIF	DÉPENSES	RECETTES
	Impôts+frais	384,14 €	52,36 €
	Résultat 2024	-	331,78 €
	Solde au	31/12/2022	- 563,09 €
	Solde au	31/12/2023	- 904,50 €
	Solde au	31/12/2024	- 1 236,28 €

LA VÉDRINE	MOTIF	DÉPENSES	RECETTES
	Impôts	- €	- €
	Résultat 2024	-	- €
	Solde au	31/12/2022	18 109,15 €
	Solde au	31/12/2023	18 109,15 €
	Solde au	31/12/2024	18 109,15 €

DOUHADY	MOTIF	DÉPENSES	RECETTES
	Impôts	289,58 €	34,49 €
	Résultat 2024	-	255,09 €
	Solde au	31/12/2022	- 4 576,29 €
	Solde au	31/12/2024	- 4 813,38 €
	Solde au	31/12/2024	- 5 068,47 €

VERRIÈRES	MOTIF	DÉPENSES	RECETTES
	Impôts+frais	942,94 €	373,16 €
	Résultat 2024	-	569,78 €
	Solde au	31/12/2022	21 845,25 €
	Solde au	31/12/2023	22 611,45 €
	Solde au	31/12/2024	22 041,67 €

BEAUNIT	MOTIF	DÉPENSES	RECETTES
	Impôts+frais	1 583,62 €	235,20 €
	Résultat 2024	-	1 348,42 €
	Solde au	31/12/2022	27 628,03 €
	Solde au	31/12/2023	26 681,13 €
	Solde au	31/12/2024	25 332,61 €

VILLENEUVE	MOTIF	DÉPENSES	RECETTES
	Impôts	144,00 €	192,84 €
	Résultat 2024	-	48,84 €
	Solde au	31/12/2022	303,28 €
	Solde au	31/12/2023	374,12 €
	Solde au	31/12/2024	422,96 €

LE BOURG	MOTIFS	DÉPENSES	RECETTES
	Impôts	183,00 €	5,35 €
	Résultat 2024	-	177,65 €
	Solde au	31/12/2022	9 098,00 €
	Solde au	31/12/2023	- 1 279,00 €
	Solde au	31/12/2024	- 1 456,65 €

LE BOURGNON	MOTIF	DÉPENSES	RECETTES
	Impôts+frais	342,12 €	405,34 €
	Résultat 2024	-	63,22 €
	Solde au	31/12/2022	14 456,21 €
	Solde au	31/12/2023	14 565,22 €
	Solde au	31/12/2024	14 628,44 €

DE NOS JOIES, DE NOS PEINES, NOUS NOUS SOUVENONS



NAISSANCES 2024

VOUTE Emily

04/01/2024, DOUHADY

TUDOR Alma, Luna

18/01/2024, DOUHADY

FRAISSE Timéo

27/01/2024, DOUHADY

DE OLIVEIRA June

23/02/2024, LE BOURG

MARQUES DA COSTA Mélaine

26/02/2024, LE BOURGNON

LAVAL Aimée, Claire

11/03/2024, LE BOURG

DE BARROS Luciano, José

16/03/2024, LE BOURG

LAMOUROUX Izia, Claudia, Claudia,
Nicole

17/04/2024, PAUGNAT

FAURE Mélie, Alice, Margot

22/05/2024, LE BOURG

FALGON Fédora, Aurélie, Amandine

14/06/2024, LE BOURG

DUGOUR Mahé

19/06/2024, PAUGNAT

HIRSCH Luna, Stéphanie, Colette

9/07/2024, BEAUNIT

JOUHET Clémence, Aimée, Marcelle

22/07/2024, LE BOURG

MOUTARDE Lina, Anne-Marie, Augusta

26/07/2024, LES BROSSONS

PIQ SOARES Loélie

1/08/2024, PAUGNAT

MAERTE Gabriel

20/08/2024, LE BOURGNON

COSTA Olivia, Giulia, Justine

22/08/2024, PAUGNAT

CACHEUX Oskar, Alexis, Philippe

26/08/2024, GRELIÈRE

SIROIT Gohan

26/08/2024, LE BOURG

BAYLET Arthur, Bernard, Yann

8/09/2024, DOUHADY

MOROY Charlotte, Jeanne, Lisette

15/09/2024, PAUGNAT

BOULANGER Léo, Julian, Polo

18/10/2024, LA MAZIÈRE

GUITTARD DE BARROS Eliaho, Albino

22/10/2024, LE BOURG

MASCRE Théodore, Nicolas, Yannick

18/11/2024, LE BOURGNON

FOURNIER CLEMENTZ Adélaïde,
Bernadette, France

30/11/2024, LA GARE



MARIAGES 2024

POGODA / LIGIER

4/05/2024, LA MAZIÈRE

LENDORMY / KARL

4/05/2024, LE BOURG

GAYON / BOYER

11/05/2024, LA MAZIÈRE

GOLEO / MICHON DA COSTA

25/05/2024, LE BOURG

SIRY / ASTAIX

1/06/2024, LE BOURG

RANZINI / CHARTIER

1/06/2024, PAUGNAT

DUGOUR / GOMEZ

29/06/2024, PAUGNAT

AFONSO / FAURE

29/06/2024, DOUHADY

MASSON / DUARTE

6/07/2024, VERRIÈRES

DUCOS / TERRISSE

27/07/2024, LE BOURG

STEPHAN / FIOLET

10/08/2024, LA SAUVETAT

DE BORTOLI / COUDERC

10/08/2024, PAUGNAT

SUNKEL ANDRADE / GOYON

31/08/2024, DOUHADY

MENELLI / COUQUE

21/09/2024, PAUGNAT

LIOTARD / RODIER

26/10/2024, LUSSAT

DUREL / TIXIER

14/12/2024, DOUHADY



PACS 2024

MEGE / DE MACEDO

5/02/2024, PAUGNAT

LIZANO / COSTA

17/02/2024, PAUGNAT

MALTAVERNE / FOURNIER-FAYARD

13/04/2024, VERRIÈRES

BARDYN / SIROIT

21/05/2024, LE BOURG

COURALLY / SERRE

4/11/2024, DOUHADY

SENEPIN / NAUDIN

21/12/2024, LE BOURG



DÉCÈS 2024

GIRAUDET Jean, Alfred

26/01/2024, PAUGNAT

LEGAY (épouse AMBLARD) Jeanne

28/01/2024, PAUGNAT

PERIN Alain, Maurice, Albert

07/02/2024, PAUGNAT

LUCARS Jean, Raymond

13/03/2024, PAUGNAT

OLIER Marc, François

3/05/2024, LA GARE

POUPIN (épouse TURLAND) Yvette

23/08/2024, PAUGNAT

ROUSSEAU Antoine

7/09/2024, LE BOURG

PELISSIER (épouse MOREL) Denise,

Marie-Thérèse

1/11/2024, DOUHADY

SAHUT (épouse SAMPER) Jeanne,

Lucienne, Antoinette

9/11/2024, LE BOURG

BERTRAND (épouse MATASSE) Gisèle,

Michèle, Colette

24/11/2024, PAUGNAT

TROTTIER Roland

8/12/2024, LE BOUY

HATTLER Jean, Jacques

9/12/2024, BEAUNIT

Nous nous excusons d'avance auprès des proches en cas d'un éventuel oubli ou d'une erreur dans ces listes.

ANNUAIRE professionnel

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie, horaires et contacts

lundi: 9h30 – 12h00
mardi: 9h30 – 12h00 / 14h00 – 17h00
Fermé le mercredi
jeudi: 9h30 – 12h00 / 17h00 – 19h00
vendredi: 9h30 – 12h00 / 14h00 – 17h00
samedi: 9h30 – 11h30
Tél : 04 73 33 52 98
Fax : 04 73 86 65 21
Mairie@clv63.fr
<http://www.charbonnieresvarennes.fr>

Intercommunalité

Riom Limagne et Volcans – www.rlv.eu
04 73 67 11 00
Smad des Combrailles – www.combrailles.com
04 73 85 82 08

Poste Relais

Bar Tabac Paugnat – Louis SAHUT

04 73 33 50 71

Agence postale communale en Mairie

Lundi, Mardi, vendredi, samedi 9h30 – 12h
Jeudi 9h30 – 12h00 et 14h – 17h00
8 rue de l'Ambène – 04 43 33 51 00

Bibliothèque

Rue de la Suchère – 04 73 86 12 81

Urgences

CODIS : 18* – SAMU : 15 – URGENCES : 112
Gendarmerie : 17

CORRESPONDANTE LOCALE

Joëlle ADAMS – 06.73.45.92.60
e-mail : joelle.adamsfournier@gmail.com

SANTÉ – SOCIAL – PETITE ENFANCE

Cabinet Infirmier de l'Ambène

04 73 38 90 95 – Soins à domicile sur RDV

Estelle DEREWSKY

Masseur – Kinésithérapeute – 06 28 79 11 94

Adeline MONDON

Opticien mobile – 06 26 01 34 44

Pierre GENESTOUX – Éducateur spécialisé
diplômé d'état indépendant – Service spécialisé
d'accompagnement à domicile
attrapereve63@gmail.com – 06 43 84 08 53

Crèche intercommunale : 04 73 33 68 45

Réseaux assistantes maternelles :

04 73 67 99 39

Rue des écoles 63530 VOLVIC

Assistance sociale – Centre médico-social :
10 rue A.Arnaud – 63200 RIOM
04 73 64 53 70

COMMERCANTS – ARTISANS

Alimentation - Services

Louis SAHUT – Bar – Tabac – Journaux
PAUGNAT – 04 73 33 50 71

Jacques LADENT – Bar – Tabac – Journaux
LE BOURG – 04 73 33 50 72

Boulangerie - Chocolaterie

Christophe VORILHON
PAUGNAT – 04 73 33 55 25

AMANDINE ET CHOCOLATS
1 rue de Laschamps – PAUGNAT
06 84 53 84 18

Boucherie-Charcuterie

LE PARC À FLO – PAUGNAT – 04 73 33 52 94
GAEC DU BOURGNON – LE BOURGNON
06 86 30 18 04

Pizza

LA VENDETTA, Distributeur de pizzas
Rue de la Suchère
CHARBONNIÈRES-LES-VARENNES
L'INSTANT PIZZA – Paugnat
06 75 28 80 33
Le vendredi soir à Paugnat devant l'église

Coiffure

COIFF EMI – PAUGNAT – 04 73 33 50 28

Coiffure à domicile

Catherine DEAT – BEAUNIT – 04 73 63 14 91

Beauté - Bien-être

MYRIAM MASSAGES
LES BROSSONS – 06 17 95 03 68
HAMAMÉLIS BEAUTÉ
PAUGNAT – 1^{er} étage au dessus de la coiffeuse
06 59 38 63 92
Aurélie JUIN – Sophrologue
5 place Robert Garret – 07 81 72 14 16
Julien NAUDIN – TNC (Technique Neuro-Cutanée) 5
place Robert Garret – 06 62 81 36 99
Guillaume SERANGE – Le pouvoir des mains,
réflexologue aromatique – 5 place Robert Garret
06 68 31 48 57

Forain

Elise HORN – RUE DE LA POSTE
04 73 86 50 22

Mécanique

Joris LOPEZ
Rue de la Suchère – CHARBONNIÈRES-LES-
VARENNES – 06 50 35 27 63
SARL JP MECANIQUE
Olivier FERRIER
14 Rue de la Suchère – CHARBONNIÈRES-LES-
VARENNES – 04.73.63.03.34 – 06.78.11.53.59
sarlpjmechanique@gmail.com

Artiste de spectacle

DAFNE SHOW – LE BOURG – 06 20 73 59 29

Taxis

HELLO TAXI DIDIER
9 BIS RUE DU CREUX – 63200 RIOM
06 13 57 64 45

BÂTIMENT – AMÉNAGEMENT

Couverture - Charpente - Maçonnerie -
Menuiserie
Régis DUGOUR – Couverture Charpente – PAUGNAT
04 73 33 89 67
Eric LADENT – Charpente Menuiserie
LE BOURG 06 60 38 00 72
BOIS LOGIQ – Tony Lafaye
Travaux de menuiserie en bois
DOUHADY – 06 60 34 11 25
BRENAS CHARPENTE OSSATURE BOIS
Charpentier, couvreur – PAUGNAT
06 04 16 68 17
Christian AMBLARD MAÇONNERIE
DOUHADY – 04 73 86 57 53
DE MACEDO MENUISERIES
Jean François DE MACEDO – PAUGNAT
06 85 21 88 09
TOIT ET BOIS – Charpente Couverture Zinguerie
06 50 99 36 61
MENUISERIES DES PUYS
Alexandre DUGOUR – PAUGNAT
06 65 04 56 94
Plâtrerie - Peinture - Carrelage
Ludovic DUREL – Plâtrerie – Peinture
LES BROSSONS – 06 61 64 09 74

AMPPIRT RÉNOV – FACEMEUNIER

06 69 39 23 11
Jessy GUITARD – Plâtrier
CHARBONNIERES LES VARENNES – 06 29 13 07 16
Emilie PALJKOVIC – « Les Couleurs d'Emilie »
Platerie/Peinture – DOUHADY – 07.52.74.51.99
Sebastien LESME – Carreleur – DOUHADY
06 44 84 30 29
Martine LESME – Pose de carrelages Salle de bain
LES BROSSONS – 04 73 33 64 76

Plombier - Électricien

XAVIER PLOMBERIE CHAUFFAGE – Plombier
chauffagiste – VERRIERES 06 25 46 41 43
Clément BALMEY – Electricien
PAUGNAT – 06.60.16.73.96

Paysagiste

Thierry BOUGEROL – BEAUNIT
06 03 61 06 82
Cyril MAYER – PAUGNAT
06 07 15 40 63 – 04 73 38 57 20

Terrassement

Jordan HEYRAUD – VILLENEUVE – 06 44 80 22 78
Romain LAMOUROUX – Construction terrasse
PAUGNAT – 06 06 79 66 73
Brice RIOU – Aménagement extérieur –
FACEMEUNIER – 06 11 32 20 70

Matériaux

B.BILLET MATERIAUX – Vente de pouzzolane
LA GARE – 04 73 33 52 65

ARTISANAT D'ART

TTS Osez le fer – Fabrications métalliques sur
mesure - PAUGNAT - 06.19.56.11.41
Philippe LEBOUTEILLER - Poterie - Emaux de lave sur
grès - LA VÉDRINE - 04 73 33 68 71
Atelier les bruyères - Christiane OLIER céramiste,
verrier et peintre - LA GARE - 04 73 33 69 57
Axelle FERRIER- Mademoiselle Libellule
Artisanat Accessoires bébé – 06 82 99 00 95
CrapoBo - Marina COUDERC
Personnalisation d'objets - PAUGNAT
06 25 30 81 94

SERVICES AUX ENTREPRISES & PARTICULIERS

SAHUT JULIEN – Ramonage, Destruction nid de
guêpes et frelons
CHARBONNIÈRES-LES-VARENNES – 06 03 54 75 92
CoolCrea – Impression numérique sur textiles
DOUHADY – 09 67 35 50 83
Strat & Perf Consultance – Conseil en
management des entreprises – impasse du verger
CHARBONNIÈRES-LES-VARENNES
06 61 43 84 20
Déborah MOULIN – Assistante Administrative et
Commerciale Indépendante
CHARBONNIÈRES-LES-VARENNES
06.15.19.74.37 – milladmin@sfr.fr
Mathilde GROS – Ton livre comme unique
Correctrice de documents – accompagnement
projets d'édition littéraire – 06 29 16 61 01
ton.livre.comme.unique@gmail.com
Delphine TATUSZKA – La souris & le singe
Communication digitale & Ateliers numériques
06 83 09 39 49
L'ATTELAGE DE L'AMBÈNE – Promenades en calèche
tirée par des chevaux de trait
06 62 16 74 75
Frédéric MORIN – Intervenant – Formateur en
Management Stratégique des Organisations
06 61 43 84 20
EDEN'LY EVENTS – Décoration d'événements –
07 60 41 50 37
Samuel BARNABÉ – Gestion travaux environnement
06 35 59 62 86